Quarante-cinquième année — On trouve LA PATRIE dans les kiosques et les gares de chemins de fer — Jeudi 19 novembre 1885

ON S'ABONNE :

PARIS, rue du Croissant, 12.

DÉPARTEMENTS et ALSACE-LORRAINE, chez les libraires, les directeurs de poste et de messageries, et aux Agences de la Société Générale.

ALLEMAGNE, dans les bureaux de poste et chez V. A. Ammel, libraire, rue Brûlée, 5, à Strasbourg.

ANGLETERRE, à Londres, chez MM. Delizy, Davies & Co, 1, Finch Lane, Cornhill, et à l'Agence de la Société Générale, 9 Lombard street, E. C.

AUTRICHE, BELGIQUE, ESPAGNE, HOLLANDE, ITALIE et autres pays de l'Union postale, dans les bureaux de poste et chez les libraires.

LA PATRIE

PRIX D'ABONNEMENT :

PARIS : un an, 54 fr.; 6 mois, 27 fr.; 3 mois, 13 fr. 50
— Le numéro. . . . . 15 centimes.

DÉPARTEMENTS : un an, 64 fr.; 6 mois, 32 fr.; 3 mois, 16 fr.
— Le numéro. . . . . 20 centimes.

INSERTIONS :

ANNONCES. . . . . 1 fr. 50 la ligne.

Chez MM. Fauchey, Laffitte et Cie
Place de la Bourse, 8
ET AU BUREAU DU JOURNAL, RUE DU CROISSANT, 1

Droit d'insertion réservé à la Rédaction.

LES MANUSCRITS DÉPOSÉS NE SONT PAS RENDUS

APRES BOURSE

QUATRE HEURES

		Hausse	Baisse
3 0/0	79 75	»» 20	»» »»
3 0/0 amortiss . .	81 40	»» 15	»» »»
4 1/2 0/0 1883 . .	107 95	»» 25	»» »»
Cons. anglais . .	100 1/4	1/16	»» »»
Italien	96 »»	»» 35	»» »»
Flor. autric. (or).	87 1/8	»» »»	1/8
Esp. Extér. nouv.	57 5/16	1/16	»» »»
Egyptien 6 0/0 . .	320 »»	1 25	»» »»
Ch. Egyptiens . .	435 »»	2 50	»» »»
Turc 4 0/0 (nouv.)	13 95	»» 30	»» »»
Banque ottomane	496 25	3 75	»» »»

PARIS, 18 NOVEMBRE

DERNIÈRES NOUVELLES

INTÉRIEUR

A moins de contre-ordre, c'est demain que sera déposée sur le bureau de la Chambre la proposition demandant l'amnistie plénière pour tous les délits politiques sans distinction.

Cette proposition a réuni 108 adhérents.

Parmi les signataires on remarque tous les députés de la Seine.

C'est naturel, puisque le mouvement en faveur de l'amnistie émane du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine, qui ont devancé la Chambre en adoptant à ce sujet des propositions d'un caractère absolument illégal.

L'affaire de l'ex-ministre Cazot, dans le procès du chemin de fer d'Alais au Rhône, viendra lundi au tribunal de commerce.

Explosion au quai de la Tournelle

Ce matin, à neuf heures et demie, une explosion formidable s'est produite dans les ateliers de la distillerie de M. Joanne, 57, quai de la Tournelle.

La détonation a été tellement violente que toutes les vitres des fenêtres de la cour habitée par vingt locataires, ont été brisées, ainsi que la plupart de celles de la rue des Bernardins. Au numéro 20 de cette rue, un marchand de vin a eu une partie de ses bouteilles brisées. La commotion s'est fait sentir jusqu'à la place Maubert.

Aussitôt l'alarme donnée, M. Evrard, commissaire de police du quartier Saint-Victor, télégraphiait à la préfecture de police et se rendait sur les lieux en même temps que les pompiers du poste situé en face du commissariat, rue de Poissy. Trente-trois employés ou ouvriers de l'établissement avaient été blessés par les débris du générateur qui avait fait explosion et des alambics, des bouteilles et des matériaux qui avaient volé en éclats. Onze de ces malheureux, très grièvement atteints, ont été transportés à l'Hôtel-Dieu ; les vingt-deux autres ont été conduits à leur domicile.

A dix heures, M. Caubet, chef de la sûreté, arrivait avec plusieurs escouades de gardiens de la paix.

Le feu venait de se déclarer à la suite de l'explosion. Le danger était des plus grands. Deux cent mille litres d'absinthe étaient en réserve dans les caves ; si le feu avait gagné ce dépôt, tout le quartier sautait.

Les pompes de l'état-major et celles des postes des quartiers voisins accouraient.

A dix heures et demie, le colonel des pompiers arrivait, bientôt suivi de M. le préfet de police, accompagné de M. Pélissier de Labatut, chef adjoint du cabinet.

Jusqu'à midi, on a lutté contre le fléau, et ce n'est qu'à cette heure qu'on s'est rendu maître du feu.

A partir de ce moment seulement, on a pu espérer que tout danger d'une nouvelle explosion était écarté. En effet, il ne s'en est pas produit d'autre.

A l'heure où nous mettons sous presse, les pompiers ne font que rentrer à leurs postes respectifs, et les locataires dans leurs logements. L'aspect de la cour et des ateliers de l'usine est des plus navrants. Partout, des bouteilles brisées, des poutres arrachées, un amas indescriptible de débris informes.

Le temps nous manque pour donner le nom des blessés.

M. Joanne et son fils, qui étaient dans la maison, n'ont pas été atteints. Le chauffeur était absent. On ignore encore la cause précise de cet épouvantable sinistre.

Discours du gouverneur d'Alsace Lorraine

Metz, 18 novembre.

Le prince de Hohenlohe, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, a prononcé le discours suivant, au dîner de gala qui lui a été offert ici hier :

« Mon prédécesseur, feu le feld-maréchal de Manteuffel, a dit un jour qu'il comprenait qu'on n'eût pas encore oublié en Alsace-Lorraine les liens qui unissaient ce pays avec la France, vu que l'on ne pouvait pas changer de sentiments comme on change d'habit.

» C'était là une parole juste et humaine mais je vais plus loin, et je dis que je comprends que les habitants du pays, en se voyant séparés de l'Allemagne, il y a deux cents ans, n'aient pas été trop affligés de ce changement.

» L'Allemagne était alors un pays déchiré qui ne pouvait ni protéger ses habitants ni augmenter leur bien-être, tandis que la France était à peu près à l'apogée du développement intellectuel et matériel. On pouvait alors se consoler facilement d'être séparé de l'Allemagne.

» Mais si je tiens ainsi compte du fait historique, j'ai aussi le droit de parler du présent. L'Allemagne, qui était faible et déchirée, est devenue un puissant Etat. L'unité nous a non-seulement permis de reconquérir les provinces perdues, mais nous a procuré aussi la force nécessaire pour conserver ce que nous avons acquis de nouveau, protéger nos nationaux et leur fournir les moyens de prospérer au point de vue intellectuel comme au point de vue matériel.

» Les habitants du pays n'ont donc plus aucun motif pour tourner les yeux du côté de la France, et j'espère, par conséquent, que l'Alsace-Lorraine reconnaîtra de plus en plus que la cessation de son union avec la France n'est pas un malheur et que sa réunion à l'Allemagne lui garantit un avenir fortuné.

» C'est dans cet espoir que je bois au pays et à la ville de Metz. »

Serbes et Bulgares

Vienne, 18 novembre.

D'après un rapport officiel daté de Tzaribrod, 17, soir, sur les événements militaires qui se sont passés depuis l'ouverture des hostilités jusqu'au 16, les Serbes ont occupé Tzaribrod dans l'après-midi du 14.

Le 15, un combat, qui a duré quatre heures, a eu lieu près de Trune.

Le combat s'est terminé par la déroute complète des Bulgares.

Les Serbes ont pris la ville d'assaut et fait 300 prisonniers.

Le roi dirige personnellement les opérations.

Le 16, le général Lechanine, avant d'entrer à Adlié, a eu à livrer un vif combat ; il continue sa marche sur Widdin.

A Witbol, les Serbes ont été attaqués de quatre côtés par les Bulgares, qui ont été mis en complète déroute ; on leur a fait 1,000 prisonniers et pris beaucoup de matériel.

Les pertes des Serbes sont également considérables.

L'esprit des troupes serbes est excellent. La population les reçoit partout en libérateurs.

La Légation de Serbie a reçu le télégramme suivant :

Belgrade, 18 novembre, 12 h. 10 soir.

Nos troupes sont entrées hier à Bresnik.

Les Bulgares ont abandonné huit canons avec caissons.

Les troupes bulgares de Widdin peuvent être considérées comme complètement détruites, désorganisées et dispersées.

Sofia, 17 novembre, 7 h. soir.

Les Serbes ont attaqué aujourd'hui Slivnitza par les flancs de gauche et de droite avec des forces nombreuses.

Les Bulgares ont repoussé des deux côtés le choc de l'ennemi ; puis, prenant l'offensive, ils ont poursuivi les Serbes à une distance de cinq kilomètres en leur faisant subir de grandes pertes et leur faisant beaucoup de prisonniers.

INFORMATIONS

Le successeur de M. Poubelle :

Malgré les démentis, il est toujours grandement question, à la préfecture de la Seine, du prochain départ de M. Poubelle.

Dans ce cas, ce serait M. Levaillant, le directeur de la Sûreté générale, qui prendrait sa succession.

A ce propos, l'occasion nous semble des plus favorables pour procéder au rattachement du service de la sûreté générale à la préfecture de police dont il dépend si naturellement.

Cette mesure réclamée depuis longtemps par l'opinion publique simplifierait ce service beaucoup trop chargé et manquant d'unité, puisque, d'un côté, il est dirigé par le chef de la sûreté générale au ministère de l'intérieur, et de l'autre par la préfecture de police.

Ce double emploi, on le comprend, ne peut être que très préjudiciable au bon fonctionnement de cet important service.

***

Il y a un mois environ, nous avions annoncé que M. Camille Barrère, chargé de gérer notre consulat général au Caire, ne resterait pas longtemps en Egypte.

Le *Temps*, qui a la spécialité des démentis dictés au quai d'Orsay, affirma que la nouvelle était inexacte.

Or, voici qu'hier le même journal fait connaître à ses lecteurs que M. Barrère va permuter avec M. le comte d'Aunay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Stockholm.

On donne pour motifs de cette permutation la santé de M. Barrère, des convenances personnelles, etc., etc.

La vérité est que l'ex-artilleur de la Commune, par ses manières cassantes, son autoritarisme insensé et ses inimitiés personnelles, s'était rendu absolument impossible en Egypte.

C'est d'urgence qu'il va quitter le Caire et rentrer en France.

M. d'Aunay n'aura pas de mal à le remplacer très avantageusement.

***

Le Japon tend à se rapprocher, de plus en plus, de l'Europe en général et de la France en particulier.

Nous apprenons que le gouvernement de Yeddo va prochainement envoyer à Paris une mission féminine, composée d'une douzaine d'institutrices choisies parmi les plus capables.

Après avoir passé trois années en France, ces institutrices retourneront dans leur pays et seront réparties entre les principales écoles du Japon.

***

Les modifications, récemment survenues dans le haut personnel du ministère de l'intérieur, sont considérées comme le testament de M. Allain Targé

Tel est notre avis.

Croit-on, par exemple, que M. de Girardin, le bras droit du ministre de l'intérieur — et en fait le véritable ministre — eût échangé sa situation de directeur du personnel et du cabinet contre la préfecture de Seine-et-Oise, si la maison ne menaçait pas de s'écrouler ?

Les jours de M. Allain-Targé sont comptés et, en ce moment, il doit avoir le vin triste.

Les bureaux du Sénat viennent de nommer la commission de dix-huit membres, chargée d'examiner le projet de loi, voté par l'ancienne Chambre des députés, sur le recrutement de l'armée.

Voici quelle est la composition de cette commission :

« M. Claude (des Vosges) et l'amiral Jauréguiberry acceptent la loi avec réserves ; M. de Verninac est favorable sans restriction ; MM. Humbert, Chalamet, Jules Simon, maréchal Canrobert, général Arnaudeau, Léon Renault, général Pélissier, Krantz, Dauphinot, général Farre, sont hostiles ; M. Loubet, Roger sont incertains ; MM. le colonel Meinadier et Berthelot sont opposés à un certain nombre d'articles ; M. le général Deffis est favorable. »

Comme on le voit, la majorité est défavorable au projet. Il ne faut pas oublier que la loi en question est venue en discussion au Palais-Bourbon, à la veille des élections législatives. Au Sénat, le soin de laisser toute sa force à l'organisation de notre armée ne se trouve pas traversé par d'autres considérations. On remarquera, d'ailleurs, qu'un seul des généraux choisis pour faire partie de la commission, M. le général Deffis, accepte complètement le projet. Il y a donc lieu de croire que la loi, telle du moins qu'elle a été préparée, sera repoussée par le Sénat, comme elle l'est par la commission, et nous ne pouvons, à l'avance, qu'approuver cette décision.

ALEXANDRE ET MILAN

Semblable à ces sénateurs romains qui continuaient à délibérer pendant que les Gaulois envahissaient Rome, la Conférence poursuit ses délibérations sans paraître s'émouvoir de ce qui se passe entre les armées serbes et bulgares.

Elle a discuté hier la façon dont il est le plus convenable d'inviter le prince Alexandre de Bulgarie à rentrer dans le devoir, et est arrivé à cette conclusion que la Porte adresserait une proclamation aux Rouméliotes. Ceci est fort bien ; mais nous croyons ces discussions quelque peu hors de saison, et c'est là le côté comique de cette situation, bien grave cependant, car la paix de l'Europe peut être fort compromise.

Voyez-vous la Turquie intervenant et prenant sa plus grosse voix pour ordonner au prince Alexandre de rentrer dans le devoir, et recevant cette réponse : — C'est mon plus ardent désir ; mais comment voulez-vous que je rentre dans le devoir puisque je ne peux même pas rentrer chez moi ? Il faut m'y aider ; sans quoi les Serbes, entreront à Sofia et, une fois installé dans mon palais, Milan se proclamera roi de Serbie et de Bulgarie, et il sera très difficile de le faire rentrer chez lui.

Ce pauvre prince de Bulgarie, dont les Etats sont envahis, dont la capitale est menacée, qui a vu ses troupes culbutées par celles du roi de Serbie, doit être, en effet, très disposé à toutes les soumissions qu'on lui demandera. Son appel, très humble au sultan, nous en est garant. Ce qui est plus inquiétant que le prince Alexandre et les Rouméliotes, revenus de leurs velléités de rébellion, c'est l'attitude du roi Milan, dont on ne saurait plus aujourd'hui mettre en doute les visées ambitieuses, c'est l'attitude de la Grèce qui attend, en frémissant, le moment d'entrer en scène ; ce sont les revendications de la Roumanie qui semble vouloir mettre la main sur Silistrie, sous le prétexte assez curieux que les Bulgares ont fortifié Widdin, contrairement à l'article II du traité de Berlin.

Le conflit entre les Bulgares et la Turquie est virtuellement terminé. La question est aujourd'hui déplacée ; on se bat dans la presqu'île des Balkans et il est grand temps que l'Europe se décide à y rétablir la tranquilité, si elle ne veut pas que la situation s'aggrave. Il faut donc, au plus vite, autoriser et au besoin engager la Porte à faire respecter le traité de Berlin. Des Bulgares, il se peut, malgré leur victoire de Slvinitza, qu'il n'en soit plus question dans quelques jours ; leur armée, à l'état d'embryon mal venu, peut être anéantie : contre les Serbes, vainqueurs et sans doute infatués de leur facile triomphe, l'armée turque devra marcher et ramener le roi Milan au sentiment du devoir.

Cette besogne, promptement et vigoureusement accomplie, fera réfléchir les Grecs et les Roumains, et la Turquie y gagnera en autorité et en prestige. Ce qui sera un bien. Il n'y a qu'une voix, en effet, aujourd'hui, pour reconnaître combien toutes ces peuplades, aux origines confuses, dont l'Europe a eu l'étrange fantaisie de faire des nations, sont indignes de la bienveillance qu'on leur a témoignée.

Créés comme solution à la question d'Orient, ces Etats n'ont cessé d'être la cause de difficultés sans nombre : il est vraiment temps que cela finisse !

La diplomatie a là une belle occasion de se réhabiliter devant l'opinion et de réparer les fautes qu'elle n'a cessé de commettre depuis quelque temps. La Réunion n'avait rien produit, la Conférence, qui lui a succédé, s'est laissé surprendre par les événements. Espérons que le Congrès, dont on parle comme devant remplacer la Conférence, sera plus heureux. Nous l'avons dit et nous ne saurions trop le répéter, le congrès, en demandant à la Porte et au besoin en exigeant d'elle de faire respecter le traité de Berlin, trouvera la solution que l'on semble chercher vainement. Nous persistons à croire qu'il n'y a en pas d'autre.

La Porte, par pure malice sans doute, ne paraît pas très disposée, il est vrai, à intervenir présentement. On dirait qu'elle attend qu'Alexandre soit écrasé par Milan pour entrer en scène et se débarrasser ainsi, d'un seul coup, d'un prince rebelle et incapable et d'un jeune roitelet turbulent, dont l'ambition dépasse toute limite.

L'ACCORD RÉPUBLICAIN

Nous entendons partout dire que les républicains ne peuvent se mettre d'accord sur rien ; que sur les grandes et sur les petites questions il y a autant d'opinions qu'il y a de groupes, sinon de députés. Il y a de l'exagération dans ces dires.

En ce moment, en effet, il est un point sur lequel les républicains, sans distinction de nuances, sont absolument d'accord ; c'est celui-ci :

Nous sommes en plein gâchis et la République s'en va.

Ici, c'est un député journaliste qui s'écrie, en s'adressant à la Chambre, qui, laissée à elle-même, ne saurait donner de majorité à aucun gouvernement :

« Qu'elle se fasse gouvernement, voilà le remède. Si elle veut des réformes, qu'elle les vote ! Elle n'a rien à attendre de personne, et sa force est dans sa volonté. Si elle ne le comprend pas, de même qu'elle ne pourra garder aucun cabinet, de même le pays ne pourra garder aucune représentation. Et, de dissolution en dissolution, nous tomberons dans un bourbier d'où ne nous feront certainement pas sortir les bourdonnements des mouches du coche parlementaire. »

Là, c'est un journal qui déclare qu'il est impossible de compter sur un avenir meilleur, et qui fait un appel au fusil pour défendre la République en péril.

Un troisième crie : Gare à la Monarchie !

Un quatrième se demande comment on sortira du gâchis.

D'autres déclarent qu'on ne peut renverser le cabinet, si mauvais qu'il soit, parce qu'on n'a rien à mettre à la place.

D'autres encore se désolent.

Clémenceau s'effraie de l'importance des droites et de leur sagesse.

Bref, de tous les côtés, la même note désespérée se fait entendre, et l'écho du pays de répondre :

Amen !

Maintenant qu'on relit la Déclaration gouvernementale, abstraction faite de toute hostilité, on se demande avec étonnement pourquoi, dans cette harangue prolixte et vide, il ne se trouve pas un seul mot relatif à la politique extérieure.

Quoi ! voici de nouveau la question d'Orient remise en cause ; quoi ! la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, la Turquie sont sur le qui vive, et vous ne nous dites pas, vous gouvernement, quelle attitude vous entendez prendre !

Vous ne songez même pas à expliquer les tergiversations de notre ambassadeur, *sa posture* équivoque, ses indécsions ridicules qui nous font la risée de l'Europe ! On prétend que le silence gardé par le gouvernement en cette circonstance serait le résultat d'une intervention de M. de Freycinet, qui aurait voulu marquer par là son abstention dans la rédaction du manifeste ministériel, et par conséquent distinguer sa situation de celle de M. Brisson.

Cette hypothèse est admissible, mais il y a autre chose. Le silence de notre ministre des affaires étrangères est la résultante de sa politique toute de négation et de pusillanimité. M. de Freycinet, s'étant borné au rôle de soliveau dans la question serbe, ne pouvait venir dire au pays : « Voilà ce que j'ai fait, voilà ce que nous voulons faire ! »

Le *Globe*, dans un article que nous reproduisons plus loin, prétend que si la Déclaration ne fait aucune allusion à la question d'Orient, c'est parce que M. Grévy a voulu que son Benjamin restât indemne.

S'il en est ainsi, c'est le plus authentique brevet d'impuissance que puisse désirer une nullité.

Gagner du temps

Dans l'extrême embarras où se trouvent les républicains, c'est vers l'Elysée qu'ils tournent maintenant les yeux.

Non point qu'ils attendent de M. Jules Grévy une solution toute prête. Ils ne lui demandent même pas un avis, estimant sans doute qu'il serait indiscret de troubler son repos.

Mais il leur est venu à l'idée que, par lui ou pour lui, ils pourront gagner du temps. Or, gagner du temps, ne rien résoudre, tourner le dos aux difficultés, voilà quel est le fond de la politique républicaine.

C'est pourquoi l'opinion dominante dans le parti est de s'arranger pour ne penser qu'à l'élection présidentielle, en mettant soigneusement tout autre souci de côté, afin de ne pas être troublé dans une si grande opération.

« L'élection du président de la République sera, dit la *République française*, une première démonstration de la force et de la cohésion de la majorité républicaine. »

Nous entendons bien. Les ministériels ont le projet de faire du chef auguste de M. Grévy une tête de Turc ; c'est sur cette tête qu'ils vont essayer leurs forces ; ils y mettront sûrement tout le respect imaginable. Mais enfin, c'est sur M. le président de la République qu'ils ont résolu de mesurer leur vigueur. L'épreuve se fera sur sa personne. Si la concentration des forces républicaines se trouve suffisante pour permettre de fournir un effort considérable, on verra M. Jules Grévy sortir de l'urne électorale ; et c'est alors que les ministériels prétendent qu'ils seront forts.

Notre opinion est qu'ils ne le seront pas plus après qu'avant, et que la réélection de M. Grévy ne prouvera rien — enfin que les républicains qui parlent de recueillir leur énergie pour cette épreuve ne font qu'essayer d'amuser le pays et ne cherchent, comme nous le disions, qu'à gagner du temps.

Dans une réunion de députés radicaux tenue hier, M. Granet, appuyé par M. Clémenceau, a proposé d'inviter le gouvernement à hâter la convocation du Congrès pour l'élection du président de la République.

On verra après, disent-ils.

En effet, que désirent les amis du cabinet Brisson ? Ils désirent que le cabinet reste le plus longtemps possible aux affaires.

Et que désire M. Clémenceau ?

Il désire retarder autant qu'il le pourra la date dangereuse ou il sera contraint de prendre le pouvoir.

Quelques-uns font semblant de croire qu'à la suite de l'élection du président de la République, M. Brisson pourra quitter le ministère sans secousse et sans crise, si toutefois sa politique est décidément jugée inacceptable par la majorité.

En résumé, cette élection présidentielle est un prétexte d'ajournement, et l'on s'en empare.

Plus tard, on tâchera de trouver autre chose pour ajourner encore et retarder le changement ministériel ; on se réclamera de la trêve des confiseurs, on inventera n'importe quoi : — l'essentiel est de gagner du temps.

LES TARIFS DES CHEMINS DE FER

Plusieurs députés de la gauche ont l'intention de déposer, dans le courant de cette semaine, sur le bureau de la Chambre, une proposition ainsi conçue :

Une commission de vingt-deux membres sera nommée dans les bureaux pour étudier la revision des tarifs de chemins de fer et s'entendre avec le ministre des travaux publics et les Compagnies, afin d'arriver à un remaniement rationnel des tarifs de transport sur toutes les lignes de chemins de fer et de rendre l'activité à l'industrie et au commerce français et de défendre d'une façon efficace le travail national contre la concurrence étrangère.

Nous avions donc raison, il y a quelques jours, de prévoir l'hostilité dont la majorité de la nouelle Chambre semble devoir être animée vis-à-vis des grandes Compagnies.

Cette hostilité, sans contredit, ne saurait se traduire par une campagne menée contre les conventions dernières. Sous ce rapport, l'œuvre du législateur de 1883 est absolument inattaquable. Mais la question des tarifs n'a pas été résolue et c'est elle, comme le démontre la proposition ci-dessus, qui sera soulevée tout d'abord.

Pour n'être pas prises au dépourvu, les administrations de nos Compagnies de chemins de fer agiront avec sagesse en se préoccupant, dès à présent, de cette tactique de leurs adversaires.

La façon dont les journaux républicains, en France, ont accueilli et apprécié la récente Encyclique pontificale est digne de remarque. Elle prouve que le parti qu'ils représentent, qui pendant si longtemps a accusé les catholiques d'obscurantisme, est lui-même incapable d'accepter une discussion sérieuse et franche sur les matières qui forment la base de la morale et de la politique — que c'est véritablement le parti de la nuit intellectuelle.

Nous n'avons, en effet, trouvé dans aucun journal de gauche une analyse fidèle et une appréciation de bonne foi du document pontifical. De plaisanteries surannées sur le latin scolastique, de fanfaronnades irrévérencieuses, d'assertions sans preuve, M. Vacquerie et les rédacteurs du *Temps* ont été prodigues. Mais de critique intelligente et avisée, point.

Est-ce que le passage au ministère de l'instruction publique d'individualités telles que M. Ferry, M. Paul Bert et M. Fallières aurait produit de tels résultats qu'il ne se trouverait pas dans toute la presse libérale un publiciste capable de comprendre et de discuter la haute valeur doctrinale de la lettre papale ? Ce serait triste. Mais la manière dont nos confrères du *Temps* et M. Vacquerie, qui forment pourtant le dessus du panier de la philosophie libre-penseuse, ont accueilli et compris cette Encyclique, nous fait craindre que nous n'en soyons arrivés là.

M. Vacquerie trouve que l'Encyclique est trop longue pour mériter d'être lue et, malgré cet étrange raisonnement, il la critique à sa manière.

Les rédacteurs du *Temps* admirent, approuvent presque la politique que Léon XIII recommande aux catholiques, mais ils déclarent sa dialectique *surannée*. Les syllogismes tels que les employait Saint-Thomas d'Aquin lui semblent d'un emploi risqué dans l'âge moderne.

Comme si la dialectique du Pape n'était pas la justification, la *prémisse* naturelle et nécessaire de sa politique ! Comme si les syllogismes de Saint-Thomas d'Aquin n'avaient pas la même structure et la même ordonnance et même une structure et une ordonnance plus solides que ceux de M. Floquet !

Les voilà donc, ces fiers défenseurs de la raison ! Lorsqu'on leur offre l'occasion de montrer leur savoir-faire, ils se taisent en proclamant que le raisonnement les ennuie.

RÉUNION DE L'EXTRÊME GAUCHE

L'extrême gauche s'est réunie hier à quatre heures.

Cent quarante membres environ assistaient à la réunion.

M. Rochefort a abordé immédiatement la question de l'amnistie, en déclarant qu'on ne pouvait vivre avec un ministère qui refuse cette mesure.

M. Viette, répondant à M. Rochefort, dit que l'amnistie n'est pas la question la plus importante ; elle n'intéresse qu'une partie de l'opinion. La majorité du pays, sans y être indifférente, n'y attache qu'un intérêt secondaire.

M. Clémenceau parle sur l'ensemble de la déclaration ministérielle. Cette déclaration ne satisfait pas le pays, qui veut une politique nouvelle et réformatrice.

L'orateur dit que lundi, après la lecture du document ministériel, il a eu un instant la pensée de monter à la tribune ; mais il s'est retenu, parce qu'il faut éviter le danger d'une coalition avec la droite. M. Clémenceau veut l'union du parti républicain et fera tous ses efforts pour la maintenir.

M. Granet, d'accord avec plusieurs de ses collègues, propose que le bureau de la réunion plénière soit invité à faire une démarche auprès du président du conseil pour que la réunion du congrès et l'élection du président de la République aient lieu dans les premiers jours de décembre.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

La discussion a continué sur l'ensemble de la déclaration. La réunion a adopté, à l'unanimité moins deux voix, une proposition blâmant la déclaration du gouvernement comme ne donnant pas satisfaction aux vœux du pays.

ÉCHOS

LA TEMPÉRATURE

SITUATION GÉNÉRALE AU 18 NOVEMBRE

En France, le temps est à la pluie dans presque toutes les régions ; des neiges sont probables dans les montagnes. Les moyennes de température vont se relever.

A Paris, hier, le temps a été beau et froid.

SITUATION PARTICULIÈRE AUX PORTS FRANÇAIS

MANCHE. — Vent des régions E. modéré ; mer belle.

OCÉAN. — Vent des régions E. modéré ; mer belle.

MÉDITERRANEE. — Vent des régions E. très fort ; mer grosse.

Aujourd'hui, 18 novembre, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Queslin, 1, rue de la Bourse, marquait :

A sept heures du matin.	0 »/»
A onze heures du matin.	+ 4 3/»
A deux heures du soir.	+ 6 4/»
Temp[illegible] la plus basse de la nuit	— 1 »/»

Le baromètre est à 756 millimètres 4.

Les électeurs de la Seine et du Gard sont convoqués pour le 13 décembre, à l'effet d'élire dans la Seine six députés et dans le Gard un député, par suite de l'option de MM. Brisson, Floquet, Georges Perin, Clémenceau, P. Bert, H. Maret, et Madier de Montjau, ainsi que nous l'avons annoncé hier en Dernière Heure.

Hier, le comité pour le monument de l'amiral Courbet a tenu séance sous la présidence du vice-amiral de Dompierre d'Hornoy, député.

Le vice-amiral a exposé que le chiffre de la souscription, ouverte depuis trois mois seulement, véritable souscription patriotique et nationale, va atteindre 150 mille francs ; que la ville d'Abbeville a reçu, de son côté, environ 10,000 francs ; que nombre d'administrations et entreprises financières, industrielles et commerciales vont verser des appoints relativement importants et que la marine, dans l'Extrême-Orient, annonce des souscriptions des plus appréciables.

M. de Dompierre d'Hornoy a annoncé ensuite que le ministre de la marine a promis le bronze pour la statue de l'amiral Courbet et pour le monument.

La réunion a décidé que la souscription sera close fin janvier prochain, que le monument sera élevé sur la principale place d'Abbeville, lieu de naissance de Courbet, et que l'exécution en sera confiée à MM. Dubois, Mercié et Falguière.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme la comtesse du Berthier, veuve d'un conseiller d'Etat de l'Empire, décédée hier, en son domicile, 31, boulevard Malesherbes.

Les obsèques auront lieu demain jeudi, à dix heures, en l'église de la Madeleine. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part ; les amis de la famille sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Personne n'a oublié le bruit qui s'est fait autour du *Roland* signé Ary Ecilaw ; ce bruit dure même encore, et voilà que déjà, avant qu'il soit éteint, l'auteur fait paraître le *Roi de Thessalie*.

Pourquoi donne-t-on à ce livre le titre de roman ? C'est de l'histoire, de l'histoire intime, il est vrai, mais qui n'en a que plus de saveur pour cela. Nous aimons à connaître le dessous des cartes et tous les petits secrets qui souvent sont le point de départ de si grandes choses.

Les indiscrétions d'Ary Ecilaw ne touchent pas à notre pauvre monde. Le jeune Dangeau en jupons, armoriés, s'il vous plaît ! et qui timbre son écu d'une couronne de princesse, vise plus haut, et s'attaque tout simplement aux maisons souveraines.

Elle est sans pitié comme la justice ; comme elle, elle porte le flambeau de la vérité.

Le *Roi de Thessalie*, sans arracher les masques laisse tout entrevoir et deviner, et il est facile de prédire à ces nouveaux Mémoires secrets un succès de curiosité, d'intérêt et de passion.

Cette fois encore, l'intelligent éditeur Lemerre a eu la main heureuse.

M. Saint-Luce, directeur de l'intérieur à la Martinique, est nommé en la même

Ayuntamiento de Madrid

qualité à la Guadeloupe, par permutation de M. Coridon.

M. Barrère, ministre de France au Caire, vient de demander à M. de Freycinet l'autorisation de revenir en France pour raisons de santé.

Les médecins lui ont ordonné de rentrer en Europe. Il est remplacé en Egypte par le comte d'Aunay, ministre à Stockholm, qui est en même temps promu officier de la Légion d'honneur.

S. M. la reine d'Espagne se trouve dans une position intéressante.

C'est au mois de mai que dona Christine attend sa délivrance.

Djémal-Bey, jusqu'ici second secrétaire de l'ambassade ottomane à Paris, vient d'être promu premier secrétaire.

Djémal remplira ses nouvelles fonctions à Paris.

On annonce le prochain mariage de Mlle Ephrussi, sœur de MM. Maurice et Michel Ephrussi, avec M. le comte de Persin, chef de bataillon d'infanterie de marine.

M. et Mme Maurice Ephrussi, qui se trouvaient en villégiature au château de Ferrières, chez le baron de Rothschild, sont venus apporter leurs félicitations aux fiancés. Il ne reste plus à indiquer que la date du mariage.

Sait-on que l'austère Brisson prétend avoir eu des ancêtres de haute lignée, et qu'il croit descendre du fameux Barnabé Brisson, premier président du Parlement, qui fut pendu le 15 novembre 1591 à une poutre de la chambre du conseil, pour s'être mêlé de la Ligue.

L'aïeul de M. Brisson était donc déjà un révolutionnaire?

M. Chevreul vient d'accepter la présidence d'honneur de la fête qui aura lieu à Montdidier (Somme), le 25 avril prochain, à l'occasion de l'exposition de pommes de terre et de tous les engins employés pour leur transformation industrielle. La ville natale de Parmentier veut fêter dignement la mémoire du modeste savant.

La Société libre des artistes français a commencé ses séances pour traiter et résoudre les questions suivantes :

1° Le tirage au sort des jurys du Salon;

2° La défense artistique et l'organisation d'un syndicat contre les faux tableaux.

De plus, la Société décidera si les personnes ayant participé à l'exposition spéciale de l'Union des femmes auront le droit d'être admises au Salon annuel.

Un de nos confrères dénonce encore un petit scandale artistique :

M. Vollon, le maître peintre de la nature morte, passant rue de Rome, remarque à la devanture de Mlle B... un tableau signé : *Vollon*.

Ce tableau représente une aiguière avec d'autres objets, placés sur une table Louis XV.

C'était un faux Vollon. Mlle B..., auprès de laquelle l'artiste s'enquit, déclara qu'elle le tenait en dépôt de la part de M. Ch. T..., agent de change.

M. Vollon déposa une plainte chez M. Cazaneuve, commissaire de police, qui mit le tableau sous séquestre et ouvrit une enquête. Elle a déjà révélé que M. Ch. T... a acheté le faux Vollon chez M. Bourdel, expert, rue Laffitte.

L'affaire en est là.

L'Association des Comptables du département de la Seine, présidée par M. Emile Lehideux, banquier, donnera son 18e bal annuel le 5 décembre prochain, au Grand-Hôtel.

Le succès est assuré à cette fête par le programme dont l'exécution est confiée à l'habile direction de M. Olivier Métra.

Heureuse Autriche!

Tandis que l'accord parfait ne pouvait s'établir entre les plénipotentiaires européens; tandis que l'harmonie cessait de régner entre les Slaves de la presqu'île des Balkans; tandis que le ton des diplomates grecs ou roumains devient de plus en plus aigre, le gouvernement autrichien réunissait une conférence en vue d'établir... un diapason normal!.. — Rien de la politique.

C'est à Vienne que vient d'être agitée cette importante question, et, après plusieurs séances, où les discordances d'opinions ont dû produire une cacophonie inévitable, on s'est enfin entendu, et il n'y a plus eu qu'une voix pour accepter le diapason normal adopté à Paris.

La Conférence a discuté et adopté ensuite plusieurs propositions tendant à conserver et à assurer ce diapason; une de ces propositions a pour but d'introduire obligatoirement le diapason normal dans toutes les écoles de musique sous l'autorité de l'Etat, dans tous les théâtres, et dans les musiques militaires.

Heureuse Autriche!

ANCÊTRES MINISTÉRIELS

On n'a pas oublié les révélations judiciaires auxquelles donna lieu la nomination, comme ministre, d'un ancien entrepreneur de guano humain *tra los montes*; et le personnage dut singulièrement maudire le complaisant ami qui avait cru devoir parler avec enthousiasme des ancêtres de Son Excellence.

M. Gomot vient d'avoir, à son tour, son ours à pavé : c'est *Gil-Blas*.

Notre confrère disait, il y a quelques jours :

« M. Gomot pourrait signer : *Gomot d'Altemare*, noblesse de robe, magistrat, fils de magistrat. »

Le nom est euphémique; et le *Monde* a voulu s'édifier sur les ancêtres de notre ministre de l'agriculture. Or, qu'a-t-il découvert, non pas dans les archives du Conseil des titres, mais dans la *Gazette des Tribunaux* du 19 août 1847?

Un arrêt rendu par le tribunal correctionnel de Riom contre M. Gomot père. En voici quelques extraits :

Attendu qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître que Gomot père, en sa qualité de greffier de justice de paix, a pris part à la résection des scellés apposés sur les effets mobiliers de la faillite, qu'il a assisté à l'inventaire estimatif de ces effets, qui même avait exprimé la pensée que celui qui les achèterait ferait une bonne affaire, n'ait conçu presque aussitôt le dessein de se procurer à lui-même cette bonne affaire, puisqu'il ne se livrait d'habitude à aucune spéculation de commerce;

Mais attendu que par cela même qu'il avait ainsi participé aux premières opérations de la faillite, et par d'autres considérations tenant à sa double profession de greffier et d'agréé, il a compris qu'il y aurait pour lui de l'inconvénient à se mettre en évidence dans la négociation qui devait aboutir au résultat qu'il se proposait :

Attendu que c'est là l'unique motif qui l'a porté à s'adresser à un tiers complaisant pour couvrir de son nom la spéculation qui devait lui permettre un bénéfice odieux, aux dépens des malheureux créanciers de la faillite. . . . . .

Attendu que c'est en profitant adroitement de ces diverses circonstances que Gomot a fait agir sans perte de temps X..., son prête-nom, auprès du juge commissaire, pour enlever par une prompte décision l'autorisation de vendre moyennant 14,000 fr. toutes les marchandises et les objets mobiliers de la faillite, dont la valeur, suivant l'estimation modérée faite lors de l'inventaire, se portait à près de 21,000 . . . . . .

Attendu que, si cette conduite de Gomot, réprouvée par la morale, doit être blâmée hautement par la justice...

Un arrêt de la cour de Riom, en date du 19 janvier 1848, confirma à l'égard de Gomot le jugement qui précède. Gomot demandait la suppression des motifs; la cour refusa.

Détail piquant : ce défenseur était M. Rouher!

Mon Dieu! défendez-moi contre mes amis! pourrait dire à son tour M. Gomot.

Il y a aussi, dans les archives de cette même cour d'appel de Riom, un certain mémoire Barreyre, relatif à la contestation de l'héritage d'un sieur Durin, qui est mort fou. Ce mémoire, que nous avons sous les yeux, dit le *Figaro*, est une pièce bien curieuse à compulser.

C'était en 1876, M. Barreyre était juge de paix dans la Nièvre, et M. Gomot fils était procureur de la République, à Riom.

La cour lui a donné gain de cause, et notre ministre de l'agriculture a bénéficié de l'héritage en litige.

Les noms des avocats sont des plus réputés à Nevers et à Riom; ils sont tous trois des orateurs de mérite, et le nom de M. Rouher, qui figure dans l'autre document, montre bien que, dans tous les procès où M. Gomot s'est trouvé en cause, il a été fait assaut d'hommes de talent.

Sans doute, mais il y a quelque part un vieux proverbe qui dit : la plus honnête femme est celle dont on ne parle pas.

UN MINISTRE A CASIER JUDICIAIRE

Le *Français* a retrouvé dans la collection de la *Gazette des Tribunaux* le compte rendu d'un procès qui amena M. Lucien Dautresme, ministre du commerce actuel, sur les bancs de la police correctionnelle.

M. Carvalho, directeur du Théâtre-Lyrique, avait reçu un opéra-comique en trois actes, *Cardilia*, dont M. Dautresme avait écrit la musique. Après trois années d'attente, l'opéra n'étant pas encore joué, le compositeur perdit patience et, le 25 juin 1867, il se porta sur la personne du directeur à des voies de fait.

M. Grévy, alors avocat, plaida pour M. Dautresme, aujourd'hui son collaborateur; et, ne pouvant nier les faits, il se borna à solliciter l'indulgence des juges. Le tribunal répondit par le jugement suivant :

Attendu qu'en agissant ainsi Dautresme s'est rendu coupable du délit prévu et puni par l'article 311 du Code pénal;

Que la circonstance de préméditation n'est pas suffisamment établie;

Condamne Dautresme à six mois d'emprisonnement et aux dépens.

Espérons que le ministre sera plus rassis que le musicien et que les six mois de douche auront calmé ses emportements de jeune homme.

La séance du Sénat

Le Sénat n'avait hier, à son ordre du jour, que des projets peu importants, qui ont été votés sans débat. Seul, le projet sur l'aliénation d'une partie des joyaux de la couronne pouvait prêter à une discussion. Mais, sur la demande de M. Tolain, qui a fait part au Sénat du désir qu'éprouve le nouveau ministre du commerce d'examiner le projet et de conférer avec la commission, le Sénat a prononcé l'ajournement de la discussion.

Le Sénat se réunira demain jeudi.

JOURNAUX ET REVUES

Nous terminons aujourd'hui la revue des appréciations de la presse touchant la Déclaration du gouvernement.

La *Lanterne* :

Certes, on avait le droit d'attendre mieux de M. Brisson. Il a oublié que, s'il était ministre président du conseil, il était aussi un élu de Paris depuis plus de quinze ans; qu'il avait derrière lui des programmes et des déclarations qui l'obligeaient. Qu'est-ce donc que cette maladie du pouvoir qui frappe de paralysie tous les hommes, surtout quand la présidence du conseil ne leur paraît qu'un échelon pour arriver à la plus haute situation de la République?

Cette maladie du pouvoir est une fièvre maligne et contagieuse qui, depuis quinze ans, sévit sur les républicains qui se sont crus quelqu'un parce qu'ils sont devenus quelque chose.

La *Liberté*, elle-même, n'approuve pas :

Tout cela est bien vague. On n'y voit guère apparaître un gouvernement sûr de lui-même et capable, par sa fermeté, de mener la situation et de grouper autour de lui une majorité sérieuse et dévouée.

Tu quoque filia mea! pourrait dire César-Brisson.

L'*Univers* :

L'infirme programme du ministère, à cause même de son infirmité, nous plaît. Ces gens-là font leur dernière étape.

Douceur féroce! Les *Débats* n'ont pas été plus cruels hier.

Comme contraste, une citation du *Cri du Peuple* :

A la hotte, le cabinet fourbu! Il tombera. Si ce n'est sur la question de l'amnistie, ce sera sur celle des crédits; si ce n'est sur celle des crédits, ce sera sur celle des impôts. Il n'a que le choix. Sa succession déjà est ouverte.

Et nous revoici en plein dans le gâchis.

Nous voici sans gouvernement — car celui d'aujourd'hui peut être considéré comme ne restant plus là que pour l'expédition des affaires courantes.

..... Et si encore il était permis de compter sur un avenir meilleur que notre déplorable présent. Mais non. On ne voit pas où puisse se raccrocher l'espérance. Qu'attendre de cette majorité républicaine sans cohésion, sans homogénéité, partant sans force?

Brisson balayé, qui prendra la place? Le nom de M. de Freycinet est mis en avant. Car il n'est pas question d'autre chose, bien entendu, que de traîner encore lamentablement nos pieds dans l'ornière déjà tant de fois parcourue. Et après Freycinet, qui? Floquet sans doute.

Ce sera là, en tout cas, la dernière épreuve; si elle échouait, si M. Floquet ne parvenait pas à rassembler les éléments d'une majorité sérieuse, tout serait dit; il n'y aurait même pas besoin de tenter l'expérience Clémenceau, une seule issue resterait : la dissolution, « et nous devrions alors nous apprêter à défendre par d'autres armes que la parole et la plume notre République en péril. »

La dernière cartouche, quoi!

Les satisfaits.

Le *XIXe Siècle* :

Ce qui nous plaît surtout dans la déclaration de M. Brisson, c'est ce qui n'y est pas.

L'honorable président du conseil n'a pas dit un mot de l'amnistie. C'est la refuser...

L'amnistie, dans les conditions actuelles, eût été, de la part du ministère, une lâcheté.

Le *Gagne-Petit* :

Tous les républicains sensés lui doivent une pleine approbation, à ce qu'il nous semble. Je suis donc convaincu que le gouvernement trouvera cette approbation dans le pays, et il serait désespérant qu'il ne la rencontrât point dans la Chambre.

« Courageuse et honnête déclaration », dit le *Paris*. Pourquoi pas la phrase consacrée : « Pauvre, mais honnête? » demande le *Figaro*.

Mais parce qu'elle n'est ni l'une ni l'autre.

Elle est riche en maladresses et malhonnête, parce qu'elle ne dit pas toute la vérité.

Le *Journal des Débats* est glacial :

Le plus grand éloge à faire de la déclaration ministérielle, c'est de dire qu'elle est absolument insignifiante. Elle pouvait être pire; nous ne voyons pas comment elle aurait pu être meilleure. Telle qu'elle est, elle a étonné la Chambre, qui s'attendait à autre chose et qui l'a accueillie froidement. Dans cette première approche entre le cabinet formé le 6 avril et l'Assemblée élue le 4 octobre, la cordialité, l'élan, la chaleur ont fait défaut.

Brrr! c'est une pilule de glace.

Toutefois, comme toute pilule doit être dorée, le *Journal des Débats* dore la sienne en ces termes :

Soyons justes, et ne contestons pas à la Déclaration les qualités qu'elle a. C'est un document raisonnable qui contient des réflexions justes, et qui ne manque pas de modération.

Et pour finir :

Le silence que les ministres ont gardé sur l'amnistie est certainement ce qu'il y a de mieux dans leur Déclaration. C'est peut-être ce qu'on leur pardonnera le moins.

Peut-être est d'une ironie cruelle!

Le *Télégraphe* cherche à ménager le chou ministériel et la chèvre radicale :

On rend hommage à l'honnêteté de ce langage. Mais il se comprend, dit-on, qu'il ait jeté « un froid » sur la majorité; ce n'est point un don de joyeux avènement.

On fait remarquer, en outre, qu'il y a 150 députés nouveaux qui ont naturellement réservé une grande réserve, se gardant d'un premier mouvement.

Du reste, ajoute-t-on, certains points de la déclaration demandent, pour être compris, d'être complétés par les projets de loi annoncés. Ainsi, pour les affaires du Tong-King et de Madagascar, beaucoup n'ont pas très bien saisi le sens exact des projets ministériels, et ils attendent, pour exprimer une opinion, des explications ultérieures.

Quelques intéressés faisaient déjà courir le bruit d'une crise ministérielle; mais on n'ajoute guère foi à leur dire. La très grande majorité est décidée à la plus extrême prudence. Le langage très franc de M. Brisson leur donne très sérieusement à réfléchir, et ils ne manifestent nulle envie de s'embarquer dans les aventures, à la veille de l'élection présidentielle.

Un *langage très franc* qui n'est *pas très bien compris* et dont on n'a *pas saisi* le sens...

Franchement, on demande à comprendre, et, comme dit M. Poirier : « Je ne saisis pas bien. »

La *République française* aurait voulu que la guerre fût plus énergiquement déclarée aux conservateurs :

Disons-le, ce qui prête à la critique dans la profession de foi du ministère, c'est bien moins ce qu'on y rencontre que ce qui ne s'y trouve pas. Il est fait à peine allusion aux intrigues de la coalition monarchique, au « danger à droite »; la pensée du gouvernement à cet égard ne ressort que par voie de conséquence de l'appel qu'il a fait à l'union nécessaire des républicains. Ce qu'on attendait du gouvernement, c'était la marque d'un ferme propos de faire sentir plus résolument son autorité, de ne laisser subsister nulle part cette incertitude dont sont saisies les populations qui, entre l'effacement, l'air d'humilité des meilleurs représentants du pouvoir et l'insolence comminatoire des agents de la réaction, en arrivent à se demander qui gouverne dans ce pays. En omettant de parler de ses propres devoirs dans l'ordre administratif, le cabinet parle de ceux de ses subordonnés, mais avec une indécision qui répond mal aux préoccupations générales. Dès les premiers mots de la déclaration, un membre de la droite, pris d'une fureur prématurée d'interrompre, s'est écrié : « C'est un message pour les républicains! » Nous aurions souhaité voir cette récrimination plus complètement justifiée par la suite.

La feuille opportuniste voudrait voir revenir le temps où son fondateur déclarait inéligibles tous les anciens membres des conseils généraux.

Le *Siècle*, il fallait s'y attendre, est enchanté; la Déclaration est un chef-d'œuvre de sagesse et de politique :

En résumé, la déclaration du 16 novembre est ce qu'elle devait être au lendemain des élections dernières, en présence d'une Chambre où la minorité compte deux cents voix, à la face d'un pays plus préoccupé de bonnes lois d'affaires que de réformes politiques; son inappréciable mérite est d'offrir aux représentants du parti républicain un terrain d'union; elle ne demande à personne des sacrifices incompatibles avec les engagements contractés devant le suffrage universel.

Si M. Brisson a lu les journaux que nous venons de citer, il a pu se convaincre que son porte-parole n'avait pas le don de prévoir.

Cependant, une ombre au tableau :

Se trouvera-t-il dans la Chambre des républicains incapables de mettre un peu de patience au service de la République? Ceux-là, en tout cas, seront une infime minorité. C'est du moins notre espoir. S'il ne se forme pas une majorité pour seconder le gouvernement actuel, quel est le ministère qui sera plus heureux? C'est ce qu'il est impossible de voir; ce qu'on voit mieux, au contraire, c'est la situation troublée qui résulterait d'une crise ministérielle venant créer l'incertitude du lendemain, une plus grande perturbation dans les affaires, une recrudescence d'espoir chez les ennemis de la République.

Diable! voilà qui révèle une confiance modérée dans l'avenir ministériel.

Le *Daily Telegraph* s'exprime ainsi :

« Le président du conseil a regagné son banc au milieu de faibles applaudissements. Rarement Déclaration ministérielle a été plus mal reçue. Les ministres paraissaient abattus et préoccupés, et semblaient parfaitement se rendre compte de leur insuccès. Il n'y a qu'une opinion sur la nécessité d'un changement de ministère. »

Le *Times* est assez favorable à M. Brisson. Mais il accuse très nettement M. Grévy d'être un homme retors, dont le but a été d'user M. Brisson comme il l'a fait de Gambetta et de M. Jules Ferry, afin de ne les avoir ni l'un ni l'autre comme candidats à la présidence de la République. Si aucun paragraphe de la Déclaration ne parle des événements d'Orient, c'est afin de laisser M. de Freycinet — l'ami de M. Grévy — intact et lui permettre de faire partie du prochain ministère,

Le *Times* termine en disant :

« Le rideau vient de se lever sur le premier acte de *La Chambre impossible*, et nous allons avoir à assister à une série de scènes peu édifiantes. »

— Le *Pays* s'occupe des élections complémentaires qui auront lieu à Paris et conseille l'abstention des conservateurs :

Nous avons voulu donner un coup de sonde dans les profondeurs qui nous étaient inconnues jusque-là.

On en a vu l'heureux effet.

Il ne faudrait pas le compromettre par une nouvelle tentative que rien ne commande et que rien ne justifie.

Nous risquons de lasser les électeurs conservateurs.

Si c'est pour une manifestation, elle a déjà été faite deux fois.

Il ne faut pas déranger le monde, surtout quand il se dérange aussi difficilement qu'à Paris, surtout pour une simple manifestation.

De plus, et c'est là le point important, grave, décisif, à notre avis.

En présentant des candidats conservateurs, vous allez forcément resserrer davantage, et une deuxième fois, les liens de discipline qui ont, malheureusement, uni les républicains aux élections du 18 octobre.

Il est indispensable de leur laisser le champ libre et de ne jamais oublier que nous n'avons chance de les diviser que lorsque nous nous croiserons les bras et que lorsque nous les laisserons faire.

En résumé, présenter des candidats dans le département de la Seine aux élections complémentaires, ce serait une faute, et nous demandons qu'on ne la commette pas.

Nous sommes de l'avis de M. Paul de Cassagnac, et nous ajouterons que, comme il est certain que le nombre des votants sera moindre qu'au second tour du mois d'octobre, les républicains ne manqueront pas de dire que les conservateurs ont perdu du terrain.

— On lit dans le *National* :

LA RETRAITE DE M. ALLAIN-TARGÉ

Lundi soir, en rentrant au ministère de l'intérieur, à l'issue de la séance de la Chambre, M. Allain-Targé appela auprès de lui les directeurs de son département et les invita à prendre d'urgence les dispositions nécessaires pour le mettre à même de donner au personnel de son entourage les compensations qu'il lui destine avant son départ du ministère.

M. de Girardin, chef du cabinet de M. Allain-Targé, et M. Levaillant, directeur de la sûreté générale, ont reçu dès hier, par décrets insérés à l'*Officiel*, les compensations qui les concernent.

Le premier est nommé à la préfecture de Seine-et-Oise. La situation du second est augmentée et consolidée sur place.

Les fonctionnaires d'un ordre moins élevé qui se trouvaient dans l'entourage de M. Allain-Targé ne seront pas oubliés. Nous pouvons annoncer qu'on s'occupe d'eux en ce moment.

Ces faveurs *in extremis* ont toujours été considérées comme le signal certain de la retraite du ministre qui les accorde.

Le départ de M. Allain-Targé va forcément retarder et peut-être aussi faire abandonner le mouvement préfectoral annoncé pour la fin du mois courant.

Nous connaissons quatorze préfets dont la mise à pied était décidée, qui ne seront pas fâchés de la retraite de M. Allain-Targé.

— On écrit de Toulon :

M. Dutasta ayant qualifié de « farce électorale » le projet de M. Bezard, conseiller municipal de Toulon, de le poursuivre devant les tribunaux, a reçu de M. Bezard une lettre qui se termine par la proposition suivante :

« Nous déposerons chacun dix mille francs chez Me Gence, notaire, que le conseil municipal de Toulon vient de constituer le gardien vigilant du dossier incomplet de l'affaire des Eaux de Toulon. — L'enjeu sera pour vous si je m'arrête dans le chemin que j'ai entrepris de vous faire parcourir; si, par contre, je suis assez heureux pour introduire votre personne devant messieurs du tribunal, les pauvres de Toulon auront gagné dix mille francs; ils seront contents, — et moi aussi, croyez-le bien, monsieur.

» Dans l'espoir que vous voudrez bien me faire connaître publiquement votre réponse par la voie de votre aimable journal, avant le 15 du courant,

» J'ai l'honneur de vous saluer.

» BÉZARD. »

On attend toujours la réponse de M. Dutasta.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Russie

Saint-Pétersbourg, 17 novembre.

D'après des nouvelles de Buknabad, en date du 16, les délégués de la commission anglo-russe de délimitation des frontières afghanes sont arrivés le 10 à Zulficar.

La commission restera probablement deux semaines dans cette localité. Elle se rendra ensuite à Kouxh.

Angleterre

Londres, 18 novembre.

On mande de Philadelphie au *Times*, le 17 novembre :

Les Franco-Canadiens d'Ottawa ont tenu hier un meeting dans lequel ils ont rédigé une protestation contre l'exécution de Riel.

Le cabinet du Dominion s'est réuni dans la journée pour examiner une proposition de secours à la veuve et à la famille de Riel, qui se trouvent dans l'indigence.

M. Mac Donald conseille d'accorder le secours. On ne dit pas si une décision sera prise à ce sujet.

Il est probable qu'aucun des membres du ministère ne donnera sa démission.

Londres, 17 novembre.

Dans un discours qu'il vient de prononcer à West-Calder, M. Gladstone a décliné l'invitation de M. Parnell, le sollicitant de formuler et de soumettre, dès maintenant, aux électeurs un plan de gouvernement autonome pour l'Irlande.

M. Gladstone refuse parce qu'il préfère attendre le résultat des élections, alors qu'il aura connaissance de ce que les députés Irlandais auront proposé.

Il refuse également parce qu'il ne fait pas partie du présent gouvernement auquel incombe le devoir d'élaborer les projets législatifs.

Abordant la question orientale, l'ex-premier ministre a fait l'éloge de la ligne de conduite, prudente et pratique, suivies par le marquis de Salisbury, relativement à l'union de la Bulgarie.

La Turquie, également, d'après M. Gladstone, a fait preuve de prudence et de modération.

Mais, a-t-il ajouté, c'est un déplorable spectacle que de voir la Serbie qui, lorsqu'elle était complètement battue par les Turcs, n'a dû son indépendance qu'à l'intervention des puissances, faire maintenant la guerre à la Bulgarie.

M. Gladstone a répété, en terminant, que lord Salisbury avait agi conformément à des principes légitimes et d'une façon telle qu'aucun Anglais n'avait à en rougir.

Turquie

Constantinople, 17 novembre.

Tewfik-bey, ambassadeur à Berlin, est parti pour Berlin avec Kiamil-bey, secrétaire du sultan.

Birmanie

Rangoon, 18 novembre.

La ville de Minhla a été prise d'assaut hier, à une heure de l'après-midi, après un combat de trois heures.

Les pertes des Anglais sont légères; un officier a été tué et trois ont été blessés.

La route de Mandalay est maintenant libre.

EN ORIENT

Vienne, 17 novembre.

La *Correspondance politique* publie une dépêche de Belgrade, datée de ce matin, annonçant que les Serbes ont fait de nombreux prisonniers à Trune et que des bataillons réguliers de Bulgares ont mis bas les armes.

Du côté du Timok aussi, un bataillon de volontaires bulgares a déposé ses armes.

Sofia, 17 novembre, 5 h. soir.

La résistance s'organise très sérieusement. Le prince est toujours à Slivnitza. Le premier moment de surprise passé, après l'attaque soudaine des Serbes, la population a compris que la partie n'était nullement perdue parce que l'ennemi a eu les premiers avantages, achetés chèrement d'ailleurs.

Londres, 18 novembre.

On télégraphie de Vienne au *Standard*, le 17 novembre :

Les Bulgares se sont en réalité battus un contre quatre jusqu'à ce jour; cette disproportion énorme et la défense acharnée que leurs troupes ont soutenue donnent aux Bulgares confiance dans le résultat définitif de la campagne.

La Bulgarie et la Roumélie mettront plus de cent mille hommes sous les armes.

Dans tous les chefs-lieux de la Bulgarie, les milices volontaires se réunissent pour venir au secours de la capitale.

En Roumélie, l'enthousiasme pour la guerre est très grand; on demande à grands cris à partir pour Sofia.

Avec de pareils éléments, le prince Alexandre a la facilité de former une seconde armée dans un délai assez rapide. On aura peut-être des difficultés en raison du petit nombre d'officiers, mais déjà les officiers étrangers arrivent et offrent leurs services. Les jeunes officiers bulgares montrent un courage et une énergie extraordinaires.

La façon dont se sont conduites les troupes fait bien augurer de la suite de la campagne. Les soldats, arrivés hier à Slivnitza et sur d'autres points de concentration que nous avons visités, témoignent d'un ordre et d'une discipline excellents.

Constantinople, 17 novembre.

La réponse de la Porte aux télégrammes du prince Alexandre de Bulgarie constate que toute la responsabilité des événements actuels retombe sur les fauteurs de l'insurrection et promet que le gouvernement turc prendra en considération la demande du prince si celui-ci rétablit le *statu quo ante*.

Dans sa réponse à la Serbie, la Porte se déclare satisfaite de l'assurance que donne la Serbie qu'elle n'a aucune intention hostile contre la Porte.

La circulaire de la Porte aux puissances constate que les télégrammes reçus de Serbie et de Bulgarie, ainsi que la réponse de la Porte à ces télégrammes, insistent pour que la Conférence accélère ses délibérations.

CHINE ET TONG-KING

On écrit d'Avignon au *Messager du Midi* :

« Maintenant que la campagne électorale est terminée, à l'avantage du gouvernement, le ministère de la guerre n'hésite plus à notifier aux familles sans nouvelles de leurs enfants partis pour le Tong-King, la triste nouvelle de leur mort au champ d'honneur. C'est ainsi que la famille Terras, habitant la banlieue de Montfavet, a connu le décès glorieux mais stérile de son fils Joseph, qui a succombé à Haï-Dzuong, au mois d'août dernier. La famille Pitral, du hameau de Bonposa, a connu non moins tardivement la mort de son fils Marie-Ange, tombé le même mois devant Lans.

» M. le maire de Vaison a reçu de M. le commandant du 11e escadron du train des équipages militaires dans l'Extrême-Orient, la notification du décès du brigadier Auguste Pascalin, qui a expiré, au mois de juillet dernier, à l'ambulance de Chu, victime de son héroïque dévouement.

» La commune d'Avignon a payé sa large part à cette néfaste aventure républicaine, car huit de ses enfants sont restés parmi les victimes avouées de la politique coloniale. »

Faits divers

Explosion d'un gazomètre. — Une explosion s'est produite hier soir, vers six heures, chez M. Besset, ciseleur, fabricant d'objets d'art, rue Séguier, au deuxième étage.

Un ouvrier, M. Guyar, âgé de soixante-quatre ans, était occupé à faire une soudure lorsque le gazomètre, que l'on venait d'emplir d'essence pour alimenter la lampe, fit explosion. Le vieillard fut renversé et une partie du liquide enflammé se répandit sur ses vêtements.

La force de l'explosion a été telle que les vitres des deux croisées volèrent en éclats.

M. Besset se porta courageusement au secours de son ouvrier, qui poussait des cris déchirants. Il le roula dans son paletot et parvint ainsi à étouffer le feu qui s'était communiqué aux vêtements de cet infortuné.

Cette explosion avait, malheureusement, fait une autre victime. Le placier de la maison, nommé Charles Kutzsch, âgé de vingt ans, qui se trouvait à côté de Guyar, fut blessé par les éclats du gazomètre et brûlé grièvement aux jambes.

Les deux blessés ont reçu des soins dans une pharmacie, puis ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

Le commencement d'incendie qui s'était déclaré dans l'atelier a pu être éteint facilement par les pompiers de l'état-major.

Victime de son intervention. — L'avant-dernière nuit, vers une heure du matin, un individu traversait la rue de Sambre en courant.

Trois personnes qu'il avait croisées s'aperçurent qu'en passant il les avait couvertes de sang.

Ces personnes virent alors l'inconnu, arrêté au milieu de la rue, chancelant sur ses jambes.

Une d'elles, s'étant élancée vers lui, arriva juste à temps pour le recevoir, évanoui, dans ses bras.

Le malheureux avait, au cou et au dos, trois horribles blessures, provenant de coups de couteau, d'où le sang jaillissait avec abondance.

Les passants le transportèrent, avec l'aide de gardiens de la paix, à l'hôpital Saint-Louis.

Là, revenu à lui, il a déclaré se nommer Jules G... Il passait rue Saint-Maur, lorsque, ayant aperçu deux hommes qui en frappaient un troisième, il avait voulu s'interposer.

Mais un des deux agresseurs s'était précipité sur lui et lui avait alors porté trois coups de couteau.

En se sentant blessé, il avait fui en courant, comprimant le sang qui s'échappait de ses blessures, jusqu'au moment où, les forces l'abandonnant, il allait tomber sur le pavé, sans le secours qui lui était arrivé.

Noyé en jouant. — Un enfant de dix ans, nommé Georges Perruchon, est, hier, en jouant, tombé accidentellement dans la Seine, près du Pont-Neuf.

Retiré par des mariniers et transporté chez ses parents, rue des Grands-Augustins, 57, le pauvre petit y est mort quelques instants après.

Un employé infidèle. — Léon L..., appartenant à une honorable famille, profitait de la situation de ses parents pour faire de nombreuses dupes.

Jusqu'à présent, ses parents étaient toujours intervenus et avaient désintéressé les victimes.

Cette fois la justice suivra son cours. Léon L... qu'on avait placé chez un négociant de Bercy, il y a six mois, a volé son patron en emportant des recettes qu'il avait été chargé d'effectuer.

Comme il n'avait pas reparu au bureau, on envoya chez lui; il n'était pas encore rentré dimanche à quatre heures du soir.

On fit des recherches et l'on apprit qu'il s'était rendu aux courses d'Auteuil, en joyeuse compagnie, au milieu de laquelle il a été retrouvé, la nuit dernière, dans un café des grands boulevards.

Interrogé le lendemain matin par le commissaire de police du quartier Gaillon, il a déclaré avoir dissipé depuis samedi presque toute la somme dérobée.

Sur 8,900 francs, il ne lui restait que 520 francs.

Léon L... passera en jugement dans quelques jours.

Incendie chez un peintre en bâtiments. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à neuf heures, dans l'atelier de M. Bourens, peintre en bâtiments, rue Gravelle, 62, à Levallois-Perret.

On redoutait qu'il ne prît de grandes proportions à cause de la quantité considérable d'essence enfermée dans les caves.

Fort heureusement les pompiers de Passy et de Courbevoie, qui étaient accourus en toute hâte, ont pu s'en rendre maîtres après une demi-heure d'efforts.

Les dégâts s'élèvent à près de quatre mille francs.

Tentative déjouée. — Hier, vers deux heures du matin, deux gardiens de la paix, faisant une ronde rue de l'Harmonie, aperçurent un individu qui, à leur vue, se précipitait dans le couloir de la maison située au n° 4 de cette rue.

Ils le suivirent pour s'assurer s'il demeurait bien dans cette maison. Mais, au moment où ils entraient dans le couloir, le malfaiteur porta sur la tête du premier agent un coup d'un instrument contondant qui renversa celui-ci sur la chaussée, bouscula l'autre agent et prit la fuite.

Ce dernier, tirant de sa poche un revolver, fit feu à deux reprises sur le fugitif, puis se mit à sa poursuite avec son camarade qui, légèrement atteint, s'était relevé, mais ils ne purent le rejoindre.

Revenant alors au numéro 4 de la rue de l'Harmonie, où se trouve un hôtel garni, ils réveillèrent le patron, qui tient également un magasin de chaussures et de roueneries.

Une perquisition, faite immédiatement, amena la preuve que, sans leur intervention, la maison eût été dévalisée.

En effet, dans le couloir et dans le magasin, dont la porte avait été fracturée, on trouva un certain nombre de paquets dans lesquels se trouvaient des marchandises de toute sorte.

L'individu poursuivi doit certainement faire partie d'une bande de cambrioleurs qui exploitent depuis quelque temps ce quartier.

Les bandits des carrières. — Un terrassier nommé Reymackers, revenant avant-hier soir de son travail, passait devant l'entrée des carrières situées au nord de Pantin, lorsque deux rôdeurs se jetèrent sur lui, le rouèrent de coups et lui enlevèrent sa paye ainsi que ses outils.

La victime, après être restée deux heures sans connaissance, put se relever et se rendre au commissariat de police de Pantin.

Ce magistrat, pensant que les agresseurs n'avaient pas encore quitté les carrières, fit garder les issues par un certain nombre d'agents et entra résolument à l'intérieur.

Il aperçut bientôt les deux individus blottis dans un angle et s'avança vers eux avec ses inspecteurs.

Les malfaiteurs prirent aussitôt la fuite, mais aux portes des carrières ils vinrent tomber entre les mains des gardiens de la paix.

Ce sont deux repris de justice nommés Auguste Poirier et Charles Cornot.

Ils ont été envoyés au Dépôt.

Ayuntamiento de Madrid

DÉPARTEMENTS

Bouches-du-Rhône. — Un crime épouvantable vient d'être commis à Arles. On a trouvé le cadavre de M. Clément Bouchet, ancien adjoint d'Arles, étendu au pied de son lit, roulé dans un matelas.

Le corps porte à la figure et au cou quelques traces de sang ; néanmoins, le médecin chargé de la constatation incline à croire que la mort est due à un empoisonnement.

Les soupçons portent sur plusieurs personnes, en particulier sur une femme que connaissait la victime et qui a disparu depuis quelque temps.

Le parquet de Tarascon est arrivé pour commencer l'enquête.

Rhone. — La Société des anciens militaires a célébré, dimanche, à l'église Saint-Nizier, la fête de son patron Saint-Martin. Une foule nombreuse se pressait dans la nef de l'Eglise.

M. le général Davout, gouverneur de Lyon, le général Saint-Marc, commandant de place, et un grand nombre de généraux et d'officiers de tout rang et de toutes armes avaient répondu à l'invitation de la Société.

Une quête a été faite, pendant la cérémonie, par Mme la duchesse d'Auerstaedt et par Mmes Leclerc et Hallot.

M. l'aumônier militaire Flandrin a prononcé le discours d'usage, prenant pour texte cette maxime de saint Martin, soldat et évêque de Tours : « Sachez obéir et sachez mourir. »

Algérie. — Un terrible accident vient de se produire à Millanah :

Les membres de la Société de tir s'exerçaient dans le stand de la Société. Un moment vint où le marqueur interrompit la série en hissant le signal d'usage. Les tireurs s'empressèrent aussitôt de cesser le feu, et le marqueur se mit à fixer une cible.

Le malheur voulut que pendant ce temps le signal vint à tomber à l'insu du marqueur. Les tireurs aussitôt, ne voyant plus le signal, crurent le travail terminé, et, supposant le marqueur à sa place habituelle, reprirent l'exercice du tir. Mais, à peine le premier coup avait-il été tiré, que les tireurs entendirent un cri désespéré. Le marqueur avait été atteint par la balle, à la tête. Quand on vint pour le relever, il était mort.

On juge de la consternation que cette mort soudaine et terrible a causée parmi les membres de la Société.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le crime de Saint-Symphorien

Pendant la nuit du 28 au 29 avril dernier un cultivateur du village de Saint-Symphorien (Ille-et-Vilaine), était tué raide dans son lit, au milieu de son sommeil par un coup de fusil qui avait été tiré à bout portant dans l'oreille droite.

Ce meurtre avait été perpétré avec une rare audace, car pour arriver à sa victime, l'assassin avait dû franchir tous les obstacles qui encombraient les abords du lit : enjamber un berceau où dormait un enfant de quatre ans, monter sur un banc et sur une chaise.

La femme Baudoin, couchée aux côtés de son mari, donna bientôt l'alarme dans la maison. Elle prétendit avoir été réveillée en sursaut par la détonation ; elle n'avait pu reconnaître ni même voir l'assassin qui s'était enfui précipitamment.

Deux domestiques qui reposaient dans la chambre voisine n'avaient eux-mêmes entendu aucun bruit.

Au cours de ses perquisitions, le juge d'instruction découvrit dans le lit même où gisait le cadavre, une cheminée de l'arme homicide, noircie de poudre et couverte de sang coagulé.

De graves présomptions s'élevèrent contre un sieur Brageul, ancien domestique de ferme des époux Baudoin, qui avait récemment emprunté une arme à un de ses amis, sous le prétexte d'aller chasser.

Un fusil, en fort mauvais état du reste, et auquel manquait précisément une cheminée, trouvé soigneusement caché à son domicile ne permit plus aucun doute sur sa culpabilité.

D'ailleurs Bargeul fit des aveux. Seulement il prétendit qu'il avait été poussé au meurtre par la femme de la victime elle-même. C'était elle qui lui avait facilité les moyens de commettre le crime, elle l'avait introduit dans la chambre, s'était recouchée et l'avait éclairée avec une allumette pendant qu'il visait. Il avouait être l'amant de cette femme et vouloir l'épouser après la mort de son mari.

La femme Baudoin fut arrêtée et confrontée avec Bargeul.

Alors celui-ci revint sur ses déclarations: déclara qu'il avait menti, que seul il était coupable.

La femme Baudoin fut mise en liberté.

Brageul comparut une première fois devant la cour d'assises le 7 août dernier.

Là, au grand étonnement de l'auditoire, il soutint de nouveau sa première version, déclara que la femme Baudoin était bien sa complice et qu'il n'avait agi qu'à son instigation.

On arrêta immédiatement la femme Baudoin, qui du banc des témoins vint s'asseoir sur le banc des accusés.

A la suite de cet incident, l'affaire fut renvoyée à une autre session pour supplément d'instruction.

Elle vient de se terminer après avoir occupé trois audiences.

La cour avait fait dresser en face du banc des accusés le lit de la victime, avec ses matelas, ses couvertures, ses traversins et ses draps. Et, complétant le mobilier de la chambre du meurtre, le banc et la chaise sur lesquels Brageul a posé les deux pieds pour tirer.

Derrière, le berceau dans lequel dormait un petit enfant de trois ans; à côté une chaise et enfin une horloge à haute colonne comme les cultivateurs en ont d'ordinaire.

Interrogé, Brageul a retiré ses déclarations.

Le président l'ayant mis en demeure de reproduire la scène du crime, il s'est emparé du fusil qui lui avait servi à commettre le meurtre, et après l'avoir armé, s'être dirigé vers le lit, il a fait le simulacre d'ajuster l'endroit où la tête de Baudoin se trouvait placée.

Le sangfroid avec lequel il a reproduit cette scène a cause une impression profonde.

Du reste, Brageul paraît appartenir à l'école de ces criminels redoutables qui exécutent un crime comme s'ils se livraient à une occupation habituelle.

M. le président lui ayant demandé :

— Votre mobile n'aurait-il pas été le vol ?

— Non, a-t-il répondu, si j'avais eu l'intention de voler, j'avais deux coups de fusil. J'aurais tué la femme et l'homme.

Quant à la veuve Baudoin, elle a nié énergiquement sa complicité dans ce crime.

Le jury a rapporté à son égard un verdict négatif et la cour l'a acquittée.

Brageul a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Une marâtre

Celle-ci a noyé sa belle-fille dans un puits après l'avoir étranglée.

C'est le père, un Italien du nom de Miretto, qui a découvert le cadavre.

La femme Miretto a comparu devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

Toutes ses affirmations ont été reconnues mensongères.

Il a été établi qu'elle haïssait mortellement sa belle-fille, qu'elle la maltraitait constamment, qu'elle pouvait avoir un intérêt pécuniaire à faire disparaître cette enfant, celle-ci possédant du chef de sa mère un terrain estimé 1,000 à 1,500 francs dont Miretto devait hériter en cas de mort de sa fille.

Or, Miretto avait fait abandon de ses biens à sa femme au cas de son décès.

Il semble qu'après de telles charges un verdict de culpabilité s'imposait.

Il paraît que le jury s'est trouvé assez insuffisamment « éclairé ».

On l'a acquittée.

LES TABLETTES DU DOCTEUR

LA COLÈRE

Ira furor brevis est.
(OVIDE).

La colère est une folie momentanée. (SÉNÈQUE).

La colère est une passion et une des plus mauvaises.

Qui dit passion dit souffrance, puisque le mot passion vient du latin *pati, passum* qui veut dire souffrir. La colère est donc douloureuse et pernicieuse à la santé comme nous le verrons bientôt.

Les anciens l'appelaient : *une démence passagère*, et la définissaient : un état d'exaspération pendant lequel l'homme perd momentanément sa raison.

C'est une passion du genre de la *haine*, mais plus violente, plus emportée et plus courte.

La colère, dit Bacon, est une passion basse et qui dénote la faiblesse. C'est de quoi l'on peut se convaincre en considérant que les êtres les plus coléreux sont les femmes, les enfants, les malades et les veillards.

Elle se présente sous différentes formes. On la désigne sous le nom d'*impatience* quand elle est causée par une disposition habituelle qui fait prendre de l'humeur pour une légère contrariété. Elle contribue alors à rendre la vie intime triste et pénible, puisqu'un rien met en mauvaise humeur la personne prédisposée aux *impatiences*.

Quand elle est plus prononcée, quand elle provoque de violents éclats de voix et des gestes menaçants, elle constitue l'*emportement*, la *violence*.

Enfin, quand elle acquiert son plus haut degré d'intensité, elle constitue un véritable délire, une vraie folie qui fait la plupart du temps commettre des crimes de toute nature.

Ordinairement, on distingue la *colère rouge* et la *colère pâle* ou *blanche*. Dans cette dernière, le sang est refoulé sur les organes intérieurs; tandis que, dans la colère rouge, le sang se porte à la périphérie. Ce qui fait que, dans le premier cas, l'homme en colère est pâle, blanc, tandis que dans le second, il est rouge comme une cerise.

La colère blanche peut se transformer rapidement en colère rouge. Cette réaction doit même se produire sans trop de retard, sinon la personne en colère court les plus grands dangers, témoin Sylla, Nerva, Vinceslas, Isabeau de Bavière et tant d'autres qui moururent subitement dans un accès de colère pâle.

Les personnes bilieuses sont plus sujettes à la colère que les lymphatiques. Les enfants, les vieillards, les femmes y sont plus portés. Nous lisons dans la Bible : « Il n'y a point de colère plus aigre que celle de la femme; cette passion lui change tout le visage, lui donne un regard sombre, farouche, et rend son teint noirâtre comme un vieux sac ». Enfin, tout ce qui énerve, excite le système nerveux, prédispose à la colère. Nous devons citer encore parmi les causes prédisposantes : l'*alcoolisme* et la *faim*. Tout le monde sait que c'est à la fin d'une orgie qu'Alexandre transperça Clitus, Clitus ce vieil officier qui lui avait sauvé la vie dans un combat et qu'il chérissait avec juste raison.

Effets de la colère sur la santé. — La colère agit profondément sur l'organisme et, par conséquent, sur la santé. Ce qui prouve que ses effets sont réellement intenses, c'est qu'elle altère la pureté des formes et surtout la beauté du visage. Il n'est pas, en effet, bien difficile de voir, par l'expression du visage d'une personne, si cette personne est en colère ou non.

Cette passion agit surtout sur les organes faibles. Un exemple nous fera bien comprendre. Supposons que la personne qui se met en colère possède l'un des trois tempéraments suivants : soit le tempérament sanguin, soit le nerveux, soit le bilieux. Eh bien ! suivant qu'elle aura l'un ou l'autre de ces tempéraments, elle éprouvera des effets différents. Si elle a un tempérament sanguin, l'accès de colère pourra lui donner une congestion ou une hémorragie cérébrale entraînant de la paralysie, sinon la mort. Si elle est nerveuse, l'accès lui donnera des spasmes, accompagnés de mouvements convulsifs ; l'éréthisme nerveux augmentera et entraînera l'éclosion des nombreuses et déplorables maladies des nerfs. Si elle est bilieuse, l'accès pourra donner la jaunisse ou un flux bilieux, précédé de coliques plus ou moins aiguës et fera déclarer rapidement les maladies du foie.

Si la colère éclate chez une personne faible, la circulation et la respiration se ralentiront; écrasée sous le poids de la colère, cette personne ne pourra ni parler ni se remuer, et il s'ensuivra un abattement qui ne tardera pas à devenir sérieux.

Des accès violents de colère, dit Bouchardat dans son *Traité d'hygiène*, ont déterminé des congestions cérébrales, des ruptures de vaisseaux; mais ces accidents sont si rares qu'ils n'établissent pas avec netteté l'influence nuisible de ce fâcheux état de l'âme sur la santé. Voici une observation que j'ai vérifiée si souvent que je la considère comme une loi : *toutes les fois qu'un glycosurique* (diabétique) *se laisse aller à un violent accès de colère, la quantité de sucre augmente dans ses urines, toutes choses étant égales pour son régime, son travail corporel*, etc. Par une très curieuse coïncidence, beaucoup de glycosuriques deviennent, par le fait de leur maladie, enclins à de fréquents accès de colère, ou à de nuisibles impatiences, qu'ils contiennent par la raison. Le sucre peut apparaître également dans les urines d'une personne en santé, par suite d'un violent accès de colère, quand les matériaux glycogéniques dominent dans les liquides et les organes d'un homme, par suite d'une alimentation trop abondante et d'une dépense insuffisante. Je suis convaincu que souvent un accès violent de colère a déterminé les premiers accidents glycosuriques, qui ont continué par le fait qu'ils avaient déjà commencé.

Donc, l'homme qui est habituellement dominé par la colère est non seulement malheureux parce qu'il croit avoir à se plaindre de tout le monde, mais encore parce qu'il est dans un état d'agitation et de malaise qui lui cause de l'insomnie et trouble toutes ses fonctions organiques. Ainsi prennent naissance les maladies nombreuses dont nous avons parlé et qui ont un caractère aigu quand elles sont provoquées par des accès de fureur, et une forme chronique quand la colère est froide et habituelle.

Outre qu'un accès de colère peut être cause de malheurs irréparables, outre qu'il peut détruire tout un avenir, il peut donc encore faire mourir subitement par suite d'une congestion cérébrale ou de la rupture d'un anévrisme ; il peut faire apparaître l'épilepsie ou mal caduc, la danse de Saint-Guy, des troubles nerveux, des convulsions, le diabète, des dartres rebelles, des maladies de foie, de cœur, etc., etc.

Enfin, cette passion rend l'homme désagréable, insupportable même, qu'il soit simplement impatient ou coléreux au suprême degré.

« Un toit d'où l'eau dégoutte sans cesse durant l'hiver et une femme querelleuse sont choses semblables », lisons-nous dans le livre des *Proverbes*. Et dans un chapitre précédent :

« Un fils insensé est la douleur de son père, et une femme querelleuse est comme un toit qui dégoutte toujours. » Chap. XIX, vers. 13. (1).

Le traitement de la colère est bien simple : il suffit de savoir et vouloir réprimer les premiers mouvements d'impatience ou de colère. Nous savons que ce n'est pas toujours facile ; mais, si l'on a de la bonne volonté, on peut toujours y arriver. « Il faut, a dit Sénèque, réprimer le premier mouvement de la colère, comme, sur la frontière, on arrête l'ennemi. »

Un esclave ayant, par sa mauvaise conduite, surexcité Socrate : « Je te frapperais, lui dit-il, si je n'étais pas en colère. » Tout le monde n'a assurément pas la sagesse de Socrate, mais tout le monde a une volonté, et cette volonté suffit pour vaincre ses passions et, par conséquent, la colère, qui cause tant de maux.

Dr H. VIGOUROUX.

(1) En Palestine, le toit des maisons est en forme de terrasse. Sur des poutres transversales sont appuyées des dalles de pierre ou de longues tuiles simplement juxtaposées. La toiture étant horizontale, et les eaux n'ayant presque point de pente pour s'écouler, la pluie dégouttait dans la maison à travers les interstices des dalles quand on n'avait pas eu soin de les sceller avant la mauvaise saison. Si ce désagrément durait toute l'année, il est facile à comprendre qu'il est une fidèle image de celui que causent les discussions conjugales, amenées par les impatiences et les tracasseries d'une femme qui n'est jamais contente et qui crie sans cesse après tout le monde.

Questions financières
ET COMMERCIALES

LE COMMERCE DE LA FRANCE. — Les dix premiers mois de la présente année ont donné, sous le rapport des importations et des exportations, les résultats qui suivent :

Importations	1885	1884
Objets d'alimentation.	1,100,689,000	1,119,311,000
Matières nécessaires à l'industrie.....	1,728 956,000	1,771,682,000
Objets fabriqués.....	486,172.000	518,142,000
Autres marchandises.	146.484.000	146.419,000
Total.....	3,462,301,000	3.555,5 4.000
Exportations		
Objets d'alimentation.	538,782,000	599,530,000
Matières nécessaires à l'industrie.....	526,809,000	533,538,000
Objets fabriqués.....	1,366,381,000	1,301,551,000
Autres marchandises.	142,753,000	122,460,000
Total.....	2,604,725,000	2,557,079,000

L'ensemble des transactions commerciales se chiffre donc, pour les dix premiers mois de l'année 1885, par une somme de 6 milliards 67 millions contre 6 milliards 112 millions et demi en 1884.

La différence est de 45 millions et demi au désavantage de l'année courante.

D'un autre côté, les exportations, bien que se traduisant par un chiffre plus élevé qu'en 1884, sont toujours, en égard aux importations, en infériorité notable.

Bornons-nous, pour le moment, à ces constatations sommaires sur lesquelles, quand les résultats de l'année entière auront été connus, il y aura lieu de revenir.

***

LE CHEMIN DE FER DU NORD. — Nous apprenons que la Compagnie du Nord fait, depuis quelque temps, d'importantes acquisitions de terrains dans toutes les localités où l'existence du charbon lui est signalée par ses ingénieurs. Le domaine de la Compagnie s'en trouve enrichi, et, au moindre relèvement qui se produira dans les prix du charbon, les actionnaires du Nord retireront de ces exploitations de sérieux avantages.

***

LES TABACS TURCS. — En vue d'apporter le plus d'économie possible dans le fonctionnement de la régie des tabacs de l'empire ottoman, le conseil d'administration de cette société vient de prendre d'importantes mesures touchant le personnel et les appointements de ses employés.

Il aurait été décidé de faire une réduction générale de 30 0/0 sur tous les appointements, de diminuer d'un cinquième le personnel de la regie fonctionnant dans la capitale et de limiter à soixante le nombre des employés de la direction générale.

GAZETTE THÉATRALE

Aux Folies-Dramatiques

MM. Paul Burani et Humbert sont les auteurs, pour les paroles, et M. Messager, pour la musique, de la *Fauvette du Temple*, dont la oremière représentation a eu lieu, hier, aux Folies-Dramatiques.

A l'heure qu'il est, M. Burani est l'auteur le plus *affiché* de Paris ; quant à lui, il ne s'affiche guère, car c'est un modeste.

Si vous passez sur le boulevard, chers lecteurs, arrêtez-vous devant les colonnes-Morris, et vous y lirez :

1° Châtelet, *Coco-Fêlé*, de MM. Ferrier et *Burani*;

2° Cluny, *Mon Oncle*, de MM. *Burani* et Ordonneau ;

3° Folies-Dramatiques, La *Fauvette du Temple*, de MM, *Burani* et Humbert ; puis d'ici quelques jours, le :

4° Château-d'Eau, la 1002e *Nuit*, de M. *Burani*;

5° Les Nouveautés, la *Crémaillère*, de M. *Burani*.

Puis, il a à l'Opéra-Comique, aux Nations, des pièces qui attendent, sans compter, etc.

Remarquez que je ne m'en plains pas, car c'est un travailleur infatigable et un Monsieur qui sait.

Qui se ressemble s'assemble, d'ailleurs : M. Messager, le compositeur de la *Fauvette du Temple*, a, en effet, actuellement :

1° Les ballets du *Petit Poucet*, le grand succès du jour, qu'il a composés avec talent ;

2° La *Fauvette du Temple* ;

3° Ces jours-ci, la *Béarnaise*,

4° Et dans deux ou trois mois, les *Deux Pigeons*, ballet à l'Opéra.

Enfin, M. Humbert, collaborateur de Burani dans la *Fauvette du Temple*, n'est pas le moins occupé, puisqu'il fait bâtir en ce moment, à Bruxelles, un Alhambra qui doit ouvrir fin décembre, et dont il est le directeur général.

Ces trois hommes, ces trois vainqueurs d'hier sont donc bien occupés.

Mais depuis, ils doivent être un peu moins absorbés et plus contents, car la soirée dernière d'hier a été pour eux excellente.

Il y a, pendant ces trois actes, un souffle de chauvinisme qui a beaucoup plu et qui a aidé beaucoup à la victoire, ainsi que le finale du deuxième acte, très bien mis en scène. C'est un simulacre de combat parfaitement réglé.

Au surplus, du moment que nos braves zouaves étaient en scène, tout ne pouvait se terminer que par une éclatante victoire et par un ordre du jour sur lequel nous inscrivons de grand cœur les noms de MM. Burani, Humbert et Messager.... du succès !

***

Nous n'aurons plus cette semaine qu'une seule première à l'Odéon, mais elle suffit, car ce sera assurément une des deux ou trois solennités de cet hiver.

C'est samedi que M. Porel nous conviera à la première des *Jacobites*, de M. François Coppée.

***

La semaine prochaine :

Nous aurons deux premières de pièces en un acte à la Comédie-Française;

Aux Menus-Plaisirs, l'*Homme de paille* ;

Aux Bouffes, la *Béarnaise* ;

A Déjazet, la pièce de M. George Richard, et la Revue à Beaumarchais.

***

Le *Roi de l'Argent* attire à l'Ambigu le public élégant, et tous les soirs les équipages armoriés défilent devant les grilles du théâtre. Hier, Mme la princesse de Saxe-Cobourg et son fils applaudissaient vivement, dans une avant-scène, les tableaux si superbement réussis et si émouvants de l'accident du chemin de fer et de la neige, brossés par MM. Rubé et Chapron, et par M. Poisson. Il y a eu pas mal de paires de gants déchirées en l'honneur de la petite Pauline Breton, si adorablement charmante.

***

Les répétitions d'*Un Parisien*, au Théâtre-Français, sont commencées depuis hier mardi. M. Edmond Goudinet, complètement rétabli, assistait à cette première répétition. On espère pouvoir faire jouer cet ouvrage vers le 15 décembre, le 20 au plus tard.

***

Mme Durand Ulbach, fille de l'éminent écrivain, se fera entendre prochainement aux concerts Colonne.

***

Mme Gabrielle Krauss quitte Paris le 29 novembre pour commencer, le 2 décembre, la série des représentations, pour lesquelles elle est engagée au Grand-Théâtre d'Anvers. Elle chantera *Aïda*, les *Huguenots*, l'*Africaine*, le *Tribut de Zamora* et le dernier acte de *Sapho*, et touchera la moitié de la recette brute à chaque représentation.

***

M. Dailly n'ayant pas de rôle à créer dans la pièce de M. Bergerat, les directeurs du Palais-Royal l'ont prêté à leur collègue du Châtelet.

C'est M. Dailly qui va créer, dans la *Guerre*, le rôle important de Jonas. Il a signé hier avec M. Floury.

***

Les *Petites Voisines* reparaîtront vendredi sur l'affiche du Palais-Royal et non le *Train de plaisir*.

Les *Noces d'un Réserviste* seront jouées dimanche prochain en matinée.

***

Depuis hier, M. Riga remplit aux Folies-Dramatiques les fonctions de régisseur général.

***

A la Salle des Conférences du boulevard des Capucines, demain jeudi :

M. Francisque Sarcey : La Question du Latin, par M. Raoul Frary.

G. DORANTE.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Jeune homme de 30 ans, bachelier ès lettres et ès sciences, ancien clerc de notaire à Paris, au courant de la littérature, demande emploi de secrétaire auprès d'homme politique ou dans administration publique.

CHANTIER DU PRINCE-EUGÈNE
8, boulevard Contrescarpe (Bastille).
BOIS neuf scié en 3 morceaux, mis en cave, les 1,000 kilos **53 fr.**
Charbon de terre criblé, mis en cave, **54 fr.**

BUFFON. — Œuvres complètes, précédées d'une *Introduction de 452 pages* sur BUFFON et sur *les Progrès des Sciences naturelles* depuis son époque, par J.-L. DE LANESSAN, et suivies de la *Correspondance générale* de BUFFON. — 160 *planches* gravées sur acier et coloriées à la main et 8 *portraits* sur acier. 14 forts vol. gr. in-8°. Prix : **200 fr., payables 10 fr. par mois.** — *Librairie* A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

AU SABLIER DEUIL COMPLET tout fait et sur mesure en 10 heures.
2, Boul. Montmartre. ROBES, MODES & CONFECTIONS
N.-B. — Le SABLIER n'a pas de succursale.

DÉPILATOIRES DUSSER
Ces préparations (**Pâte Epilatoire** pour le visage, **Pilivore** pour les bras), dont cinquante ans de succès garantissent l'efficacité, font disparaître en quelques instants toute trace de poils disgracieux sur le visage ou sur les bras. Nous les recommandons à nos lectrices.
Dusser, inventeur, r. J.-J.-Rousseau, 1, Paris.

Tous les bons ouvrages qui doivent entrer dans la composition d'une bibliothèque bien choisie sont livrés immédiatement et complets, par la librairie **L. Hébert, 7,** rue Perronet, à Paris, avec les facilités de payement suivantes :
A Paris, **5 francs** par 100 francs, soit un vingtième de la facture par mois.
Dans les départements, les recouvrements se font tous les quatre mois, à raison de **20 francs** par 100 francs, soit un cinquième du montant de la facture.
Le Catalogue est envoyé *franco* à toute personne qui en fait la demande.

Menu du Jour

Potage purée de tomates
Mulet sauce ravigote
Pommes nature à l'anglaise
Quartier d'agneau aux flageolets
Poulet à la Villeroi sauce Perigueux
Perdreaux
Salade escarole
Haricots verts sautés
Pain de la Mecque
Bombes au café

CHAMPAGNE : GEORGE GOULET

MAISONS RECOMMANDÉES

Sarre
Arquebusier, 81, rue Lafayette

Au Paradis des Enfants
156, rue de Rivoli.

Pharmacie Normale, 19, rue Drouot.

Labourdette, carrossier, 105, avenue Malakoff.

Reynaud, chemisier
Spécialité du pin Silvestris), 23, rue de la Paix.

A la Religieuse
Deuil. — 2, rue Tronchet.

Salvaux. Porcelaines 18, rue Royale.

Thomas frères
Meubles bois cordé, 15, boulevard Poissonnière.

E. Bourgeois
Grand dépôt porcelaines. 21, rue Drouot.

Feuilleton de la *Patrie*
DU 19 NOVEMBRE (8)

UNE VIE PURE

NOUVELLE

VIII

En arrivant à Paris, les nouveaux mariés y trouvèrent un rescrit de la famille leur enjoignant d'avoir à s'abstenir de voir Cécile.

Mme Lorain espérait que ce cruel affront, première conséquence du bill lancé contre la jeune femme, troublerait celle-ci et que ses visites chez Léonce se ralentiraient. Les nouvelles stations en voiture, à quelques pas de la porte de Destrem, prouvèrent à Sophie que l'intimité et les habitudes des deux amoureux ne variaient point.

Il fallait donc frapper un grand coup et punir tant d'insolence.

Depuis longtemps Mme Lorain caressait le projet d'avertir le mari. Dès la première scène qu'elle avait faite à son cousin, elle l'en avait menacé, mais alors elle n'avait employé ce procédé que comme moyen d'intimidation, et sans avoir déterminé un plan pour satisfaire sa vengeance. Elle y avait ensuite pensé de nouveau, peut-être avec un certain dégoût, mais, à force de le creuser, cette idée, lui revenant sans cesse à l'esprit, finit par s'y implanter ; maintenant Sophie l'admettait sans répugnance, fardant, à ses propres yeux, la bassesse et l'infamie de sa conduite en s'affirmant à elle-même que toutes les armes étaient droites lorsqu'il s'agissait du triomphe de la morale.

Elle reculait pourtant, n'ayant point trouvé encore la forme d'exécution qui convînt, quand, au printemps suivant, le hasard, qui se plaît trop à favoriser les plus mauvais desseins, lui fournit l'occasion d'accomplir, grâce à une astuce et à une présence d'esprit diaboliques, son abominable lâcheté; crime prémédité, sans circonstances atténuantes, mais contre lequel, malheureusement, la loi ne sévit point.

Il était six heures du soir, Sophie revenait de Neuilly où elle était allée faire une visite, elle descendait, en voiture, l'avenue des Champs-Elysées pour se rendre aux magasins du Bon Marché, lorsque, en passant devant le côté Est du Palais de l'Industrie, où venait de s'ouvrir le salon, elle aperçut, sortant du jardin, Cécile tendrement appuyée au bras de Léonce.

Arrêter le cocher, le payer et s'élancer sur la chaussée fut pour Mme Lorain l'affaire d'un instant sans qu'elle perdit de vue les jeunes gens qui se dirigeaient lentement vers le massif où la maison Ledoyen a l'air d'abriter ses hôtes sous un couvert de verdure. Sophie les suivit à distance et les vit pénétrer dans le restaurant.

— Quelle impudence ! murmura-t-elle, aller là, dîner ensemble ; ils ne se cachent même plus !

L'heure étant trop avancée pour lui permettre d'aller à pied en haut de la rue du Bac, Mme Lorain, renonçant à ses emplettes, reprit le chemin de son logis en songeant à ce qu'elle venait de surprendre.

— Il fallait, pensait-elle, que M. Lucenay fût absent pour que Cécile eût une telle liberté d'action.

Comme elle allait traverser la place de la Concorde, une joie féline brilla tout à coup dans ses yeux, elle venait de reconnaître, à dix pas d'elle, M. Lucenay venant de son côté. Il marchait vite et aurait passé sans la voir si elle ne l'eût interpellé :

— Bonjour, mon cousin, dit-elle en lui barrant le passage, dépêchez-vous, vous êtes en retard !

— En retard ? fit avec étonnement et en se découvrant pour saluer Sophie, M. Lucenay.

— Assurément, répliqua-t-elle avec un rictus de panthère prête à déchirer sa proie, je viens de voir entrer votre femme avec Léonce chez Ledoyen; ils vous attendent sans doute. Et, avec une feinte bonhomie, elle tendit la main au malheureux.

Atterré, craignant de comprendre, celui-ci pâlit, et malgré son trouble, eut assez de courage pour répondre avec calme et sang-froid, après une seconde d'hésitation :

— Ah ! oui... oui, certainement, aussi je vous prie de m'excuser, j'y cours.

Et il s'éloigna.

Chancelant, les oreilles bourdonnantes, le sang lui battant la charge dans les artères, M. Lucenay, poussé par une force inconsciente qui se substituait à sa volonté, se dirigea vers le restaurant, tandis que Sophie, après l'avoir suivi du regard un instant, reprenait sa route d'un pas allègre.

Passée maîtresse dans l'art de torturer son prochain, cette femme, vrai démon de la méchanceté, éprouvait une satisfaction inouïe.

Comment le mari de Cécile fit-il pour être compris et servi à souhait ? C'est ce qu'il ne se rappela jamais.

Une pièce de vingt francs glissée dans la main d'un domestique opéra sans doute le miracle, car, dix minutes après sa rentrée contre avec Mme Lorain, Lucenay était réinstallé dans un cabinet contigu à celui occupé par Cécile et Destrem. Une porte, fermée à clef, pouvait mettre les deux pièces en communication et permettait, dans la circonstance actuelle, en appliquant tour à tour l'œil et l'oreille au trou de la serrure, de voir et d'entendre tout ce qui se passait à côté.

En entrant là, Lucenay se laissa tomber sur un siège et, posant ses bras sur la table placée devant lui, il étreignit sa tête à deux mains.

— C'était donc vrai ! Les pressentiments, les soupçons dont il était hanté depuis longtemps, étaient justifiés. Sa femme le trompait ! Sa femme !... Cette Cécile adorée, cette charmante créature qu'il aimait avec la tendresse d'un père et l'adoration d'un amoureux, était là, tout près, avec un autre.

— Effroyable torture !.... l'endurer et ne pas mourir. Quel supplice !

Si cette Sophie s'était jouée de lui cependant ? Si c'étaient deux inconnus qui dînaient à la table voisine ? Cécile ne lui avait-elle pas dit le matin même qu'elle partait pour la campagne, où elle allait passer trois jours chez sa mère ? Elle n'était donc point à Paris.

Et Lucenay essayait de se persuader que toute cette souffrance était un douloureux cauchemar.

— Alors, que faisait-il là ?

Pour un peu il serait parti.

Le sommelier, apportant une bouteille de vin, lui rappela qu'il avait commandé son dîner.

Après que le domestique qui le servait se fut retiré, le malheureux, à demi-fou, épouvanté des idées de vengeance qui lui martelaient le cerveau, demeurait là, ne sachant à quoi se résoudre.

Le son voilé d'une voix bien connue, le fit tressaillir et le contraignit à secouer sa stupeur.

— Allons ! se dit le pauvre homme en se redressant, il faut avoir le courage de tout entendre, de tout savoir et d'envisager la situation sans faiblesse.

Une heure après, le doute ne lui étant plus permis, certain de l'infidélité de sa femme et ne pouvant plus conserver d'illusion sur la nature des relations de celle-ci avec son cousin, Lucenay sortait de chez Ledoyen, ayant pris une résolution soudaine.

IX

Le surlendemain Cécile, revenant de la campagne, accourut chez Destrem, voulant le revoir avant de rentrer chez elle.

— J'ai reçu ce matin cette lettre contenue dans une seconde enveloppe à mon adresse lui dit après l'avoir serrée dans ses bras, avec une effusion plus émue et plus vive encore que de coutume, le jeune homme en lui tendant un pli cacheté portant pour toute suscription : « A Cécile. »

— C'est l'écriture de mon mari ! s'écria-t-elle tremblante, en s'appuyant contre un meuble pour ne pas tomber. Il sait tout. Je suis perdue !

Stupéfiée, atterée, elle tomba plutôt qu'elle ne s'assit sur un fauteuil, tenant à la main la lettre qu'elle n'osait ouvrir.

— Il faut lire cependant, lui dit en s'agenouillant devant elle Léonce défait et troublé. Du courage, ma chérie; après tout, ne suis-je pas là ?

Surmontant sa faiblesse, Cécile, par un douloureux effort, se décida enfin à lire, puis, pâle comme une morte, elle tendit la lettre à Léonce qui lut à son tour et elle attendit, les yeux débordants de larmes, d'angoisse et de terreur, le regard fixé sur le jeune homme, tandis qu'il parcourait les lignes suivantes :

« Informé par votre cousine Sophie que vous dîniez chez Ledoyen où elle vous avait vue pénétrer, j'ai pu, d'un cabinet voisin du vôtre, être instruit de la triste réalité. Adieu, Cécile. Je pars. Vous ne me reverrez jamais.

» Je vous aimais pourtant, et ma première pensée a été le suicide ; mais rassurez vous, je vivrai, longtemps même, je l'espère, car ma mort vous ferait la part trop belle et je veux avoir un jour la satisfaction d'apprendre que votre amant, auquel je ne vous disputerai point, s'est chargé du soin de me venger.

» Mon notaire vous servira tous les mois le douzième d'une pension qui pourra subvenir à vos besoins.

» LUCENAY. »

. . . . . .

Mme Lorain n'a pu jouir longtemps en paix du résultat de son infamie. Après avoir dissipé sa fortune au jeu, l'avoué est devenu infirme. Condamnée au rôle de garde-malade, Sophie soigne son mari avec une acrimonie qui ne le cède en rien à l'austérité dont elle ne s'est jamais départie, et qui fait dire, quand on parle d'elle à ceux qui la connaissent, mais qui sont loin des atteintes de sa méchanceté :

— Quelle admirable femme, et quelle vie pure !

RENÉ DE CAMORS.

FIN

Ayuntamiento de Madrid

SPORT

COURSES A AUTEUIL

Demain jeudi 19 novembre, quatre prix seront courus :

PRIX DE NICE (steeple-chase).

PRIX DE DIEPPE (haies).

PRIX DE SAINT-HUBERT (steeple-chase. — Gentlemen-riders).

PRIX DU NORD (haies. Handicap).

BULLETIN COMMERCIAL

BOURSE DE PARIS DU 18 NOVEMBRE
(1 heure 15 soir.)

HUILE DE COLZA. — Calme.
Dispon... 59 50 à .. .. | 4 prem... 61 75 à 61 50
Courant... 59 50 à .. .. | 4 mars... 62 50 à 63 ..
Décemb.. 60 .. à .. .. |

HUILE DE LIN. — Calme.
Dispon.... 57 50 à 57 .. | 4 prem... 55 50 à 56 ..
Courant.. 57 .. à .. .. | 4 mars... 55 .. à 55 50
Décemb.. 56 .. à 55 50 |

SPIRITUEUX. — Calme.
Dispon... 47 .. à 47 25 | 4 prem.. 49 25 à .. ..
Courant.. 47 .. à 47 25 | 4 mars... 50 25 à .. ..
Décemb.. 47 50 à 47 75 |
Stock........ 8.025 pipes
Circulation........ 250 —

SUCRES. — Calme.
Dispon... 46 75 à .. .. | 4 prem... 48 37 à .. ..
Courant.. 47 12 à .. .. | 4 mars... 48 75 à .. ..
Décemb.. 47 37 à 47 50 |
Sucres bruts 88°.... 39 75 à 40 ..
— — 99°.... 44 .. à .. ..
raffinés..... 106 .. à 107 ..

FARINES DOUZE-MARQUES. — Calme.
Dispon... .. .. à .. .. | 4 prem... 49 30 à .. ..
Courant.. 47 80 à .. .. | 4 mars... 50 30 à .. ..
Décemb.. 48 20 à .. .. |
Circulation.......... 2.100
Marque de Corbeil, 159 kil., toile à rendre 50 ..
Farine de consommation, 159 kil. bruts.. 42 52

BLÉS. — Calmes.
Courant.. 21 25 à 21 50 | 4 prem... 22 25 à 22 50
Décemb.. 21 50 à 21 75 | 4 mars... 23 .. à .. ..

SEIGLES. — Calmes.
Courant.. 14 .. à 14 25 | 4 prem... 14 50 à .. ..
Décemb.. 14 25 à .. .. | 4 mars... 15 .. à .. ..

AVOINES. — Calmes.
Courant.. 17 75 à 18 .. | 4 prem... 18 25 à 18 10
Décemb.. 18 .. à .. .. | 4 mars... 18 50 à 18 75

COTE OFFICIELLE du 17 NOVEMBRE
(Cinq heures du soir)

FARINES
Huit-marques (159 kilos)........ 46 50 à .. ..

HUILES
Colza tous fûts........ 59 50 à .. ..
— dégelée........ .. .. à .. ..
— en tonnes........ 61 50 à .. ..
— dégelée........ .. .. à .. ..
— épurée en tonnes........ 69 50 à .. ..
Lin disponible en fûts........ 57 75 à .. ..
— — en tonnes........ 59 75 à .. ..

SUIFS
Frais, hors Paris........ 61 .. à .. ..
Bœufs Plata........ 66 .. à .. ..
Suifs en branches........ 45 75 à .. ..

ALCOOLS
90 degrés l'hectolitre (nus)..... 46 75 à 47 25

SUCRES
Brut, les 88 degrés........ 40 .. à .. ..
— les 99 degrés........ 44 .. à .. ..
Blanc type no 3........ 46 25 à 46 50
Raffiné bonne sorte........ 106 .. à .. ..
— belle sorte........ 107 .. à .. ..
Certificat de sortie........ 50 .. à .. ..
Mélasse de fabrique........ .. .. à .. ..
— de raffinerie........ 18 .. à .. ..

Moyenne des cotes officielles des alcools pendant la semaine du 31 octobre au 7 nov. : 45 50.

SUCRES

MOUVEMENT DE L'ENTREPOT DE PARIS

16 novembre	1885	1884	1883
Ind. entrées sacs.....	37.900	21.850	15 720
— sorties — ...	2.699	2.301	4 167
— stock — ...	1.125.804	780 689	402.303
Eter stock. qtx ...	189	»	»
Coloniaux — ...	21.532	7.179	3.507
Stock à Tergnier........		sacs	11.801
— à Saint-Quentin........		—	3.626
— à Saint-Ouen........		—	12.497

MOUVEMENT DES GARES ET BATEAUX

Batignolles.— Arrivages du 16 novemb. : 1.500 sacs, ... balles et 681 paniers. — Livraisons : 800 sacs, 600 balles et 1.163 paniers. — Stock : 8.968 sacs, 865 balles et 9.854 paniers.

Bateaux Pavot. — Arrivages du 8 nov. : 8.600 sacs indigènes. — Livraisons : 5134 sacs indigènes. — Stock : 17352 sacs indigènes.

Grande-Bretagne

MOUVEMENT DES QUATRE PRINCIPAUX PORTS du 8 au 14 novembre.

		1885	1884	1883
Importations....	(tonnes)	12.674	19.361	21.466
Livraisons........	—	15.973	15.534	19.960
Stock........	—	253.630	244.279	205.084
— sem. p.	—	256.929	240.452	203.578
Augmentation.....	—	»	3.827	1.506
Diminution.......	—	3.299	»	»

Du 1er janvier au 14 novembre

Importations....	(tonnes)	796 157	831.378	844.291
Livraisons.......	—	794.078	817.674	856.808

MÉTAUX

Prix-courant légal établi par les courtiers assermentés à la Bourse de Paris, 6 novembre.

Les 100 kil. (à l'acquitté) :
Cuivre du Chili en barres, liv. au Havre. 105 ..
— sorte ordinaire........ 102 50
Cuivre en lingots ou plaques........ 112 50
— Best Selected........ 115 ..
— minerai Corococo cuivre contenu. 105 ..
Étain Banca, livrable au Havre ou Paris. 250 ..
— Billiton........ 247 50
— Détroits........ 246 25
— Australie........ 246 75
— anglais, livr. au Havre ou Rouen... 241 50
Plombs, marque ordinaire, liv. au Havre. 28 25
— marque ordinaire, liv. à Paris... 29 25
Zinc de Silésie, livrable au Havre........ 38 ..
— autres bonnes marques, liv. Havre.. 37 50
— autres bonnes marques liv. Paris.. 38 ..

PRIX-COURANT GÉNÉRAL
(Droit d'octroi non compris)

Farine de gruau........	36 .. à	41 ..
— premières	28 66 à	33 12
— deuxièmes........	26 .. à	27 50
— bises........	17 .. à	19 ..
— de seigle........	21 .. à	24 ..
— de maïs........	18 .. à	20 ..
— d'orge........	20 50 à	23 50
Blé indigène........	20 .. à	22 50
Seigle........	14 .. à	14 50
Escourgeons........	15 25 à	15 75
Orges........	17 50 à	19 ..
Avoines noires........	17 50 à	19 75
— toutes sortes........	17 .. à	19 ..
Sarrazin........	18 75 à	19 25
Issues : Sons gros........	13 .. à	13 50
— — 3 cases........	11 .. à	12 ..
— — fins........	11 .. à	11 50
— Recoupettes........	11 .. à	12 ..
— Remoulages........	14 .. à	17 ..
Fécule sèche........	25 50 à	28 ..
Chènevis........	29 .. à	36 ..
Millet blanc........	28 .. à	31 ..
— roux........	18 .. à	20 ..
Alpiste........	29 .. à	32 ..
Vesces........	19 .. à	25 ..
Maïs........	12 50 à	14 50
Colza........	27 50 à	.. ..
Luzerne de Provence........	120 .. à	150 ..
Minette........	35 .. à	38 ..

ACTUELLEMENT

LA PATRIE

OFFRE EN

PRIMES GRATUITES

A TOUS SES ABONNÉS :

L'UNIVERS ILLUSTRÉ

Frais d'expédition : PARIS, un an, 10 fr. 50, six mois, 5 fr. 25; trois mois, 2 75 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 13 fr.; six mois 6 fr. 50; trois mois, 3 fr. 25

LES

Soirées de la Baronne

PAR E. GUYON

Avant-propos de GEORGES OHNET

Un volume grand in-18, couverture illustrée par JAPHET.

Frais d'expédition : 50 c.

A tous ses abonnés d'un an :

LES BEAUX-ARTS ILLUSTRÉS

Etudes et articles divers sur les Beaux-Arts et les Artistes.

Un très beau volume in-folio, richement relié, comprenant plus de 200 gravures

Peinture, Sculpture, Architecture, etc.

Frais d'expédition : 5 francs

LES

MÉMOIRES COMPLETS & AUTHENTIQUES

DU

DUC DE SAINT-SIMON

(LIBRAIRIE HACHETTE, 13 volumes).

Frais d'expédition : 4 francs

LES OEUVRES

DE

FRANÇOIS COPPÉE

5 volumes (Librairie Lemerre)

Frais d'expédition : 3 francs.

HUIT VOLUMES

de la Librairie CALMANN LÉVY

Frais d'expédition : 30 centimes par volume

A ses abonnés de six mois :

UN JOLI ENCRIER

FAIENCE ARTISTIQUE

représentant une feuille de papier coupé, avec inscription reproduisant le titre et la manchette du journal *la Patrie.*

Frais d'expédition : 3 francs.

QUATRE VOLUMES

de la librairie Calmann-Lévy,

Frais d'expédition : 30 centimes par volume

A ses abonnés de trois mois :

DEUX VOLUMES

de la librairie Calmann Lévy

Frais d'expédition : 30 centimes par volume

Ces Primes ne seront expédiées qu'aux abonnés nouveaux et à ceux qui renouvelleront leur abonnement.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Train spécial hebdomadaire de luxe

DE PARIS A NICE

(Trajet en 20 heures)

Départ de Paris le lundi 23 novembre et chacun des lundis suivants à 9 h. 25 du soir. Arrêts : à Marseille, midi 17; Toulon, 2 h.; Saint-Raphaël, 3 h. 55; Cannes, 4 h. 30. Arrivée à Nice : 5 h. 12.

Ce train sera exclusivement composé de lits-salons contenant un cabinet de toilette et water-closet par groupe de trois lits.

Le nombre de places disponibles étant limité, il sera bon de prendre ses billets d'avance, soit à la gare de Paris, soit au bureau de ville, 4, rue Sainte-Anne, et 7, rue Molière.

LE GÉRANT DU JOURNAL : G. GRISIER

RENSEIGNEMENTS UTILES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE

DÉCLARATIONS DE FAILLITES

Jugements du 16 novembre 1885

DECHELEPRÊTRE, fabricant de voitures, rue des Panoyaux, 59.
Juge-commissaire, M. Sédillot.
Syndic provisoire, M. Cousin, 76, boulevard St-Michel.

Dame Adeline SCHMITZ, marchande de vin, rue Saint-Denis, 80.
Juge-commissaire, M. Sédillot.
Syndic provisoire, M. Menaut, 51, boulevard St-Michel.

GUIDEZ, fabricant de chaussures, avenue Parmentier, 107.
Juge-commissaire, M. Sédillot.
Syndic provisoire, M. Mauger, 99, boulevard Sébastopol.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ENTRE :

M. Barthélemy, rue de Bagnolet, 83 et Mme veuve Gombet, même rue — M. Bastien, rue Orfila, 41 et Mme veuve Steffel, même rue — M. Belveau, rue de Borrégo, 46 et Mme Vve Beaudhuin, même rue, 12. — M. Bertringer, rue Lesage, 6 et Mlle Hébert, rue Houdard, 8. — M. Biauné, rue Volga, 68 et Mme veuve Loquet, même rue — M. Bureau, rue Pixéricourt 11 et Mlle Pinard, même rue — M. Cressé, rue des Ormeaux, 10 et Mlle Lambert, rue Panoyaux, 10 — M. Desenfant, av. de la République, 215 et Mlle Pagot, rue Rondeaux 35 — M. Chaubet pge de la Reuss 9 et Mlle Lhost rue Bisson 25.

DÉCES

DU 16 NOVEMBRE 1885

Premier arrondissement. — Mme Vve Roques, 74 ans, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 13. — M. Lemaigre, 57 ans, rue Baillet, 3. — Mme Vve d'Amour, 65 ans, rue des Halles, 17.

Deuxième arrondissement. — Mme Moncourt, 68 ans, bd Bonne-Nouvelle, 21.

Troisieme arrondissement. —Mme Ve Louisse, 69 ans, rue Turenne, 92. — M. Pique, 58 ans, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 36. — Mme Vve Sicre, 75 ans, rue du Temple, 122.

Quatrième arrondissement. — Mme Cazal, 39 ans, rue François-Miron, 30. — Mme Vve Moreau, 48 ans, rue de Sévigné, 14. — Mlle Bourgeois, 20 ans, rue Saint-Martin, 116. — M. Médard, 52 ans, rue Charlemagne, 14. — Mme Bailly, 69 ans, rue Saint-Paul, 43.

Cinquième arrondissement. — M. Lajarrige, 36 ans, rue Julien-le-Pauvre, 12. — M. Guignard, 50 ans, bd Saint-Michel, 131.

Septième arrondissement. — Mme Bengold, 32 ans, rue de l'Université, 71. — Mme Vve Azard, 81 ans, rue de Babylone, 50.

Huitieme arrondissement. — M. d'Ivernois, 67 ans, rue d'Anjou, 4. — Mme Vve de Boisjolin, 69 ans, rue de Duras, 10. — M. Debard, 44 ans, fg Saint-Honoré, 5. — Mme veuve Clerc, 87 ans, bd Haussmann, 104.

Neuvieme arrondissement. — M. Grignon, 30 ans, rue Pigalle, 9. — Mlle Cerf, 37 ans, rue Condorcet, 31.

Dixième arrondissement. — M. Dupas, 45 ans, rue Corbeau, 19. — Mme Grand, 57 ans, rue Grange-aux-Belles, 63 bis. — M. Accault, 18 ans, rue Bichat. — Mme Vve Perraudin, 64 ans, rue Ambroise-Paré. — M. Duval, 35 ans, fg Saint-Denis.

Onzième arrondissement. — Mme Vve Puechguirbal, 52 ans, pge Forge-Royale, 25. — M. Radigue, 30 ans, rue Amelot, 38.

Douzième arrondissement. — M. Blin, 29 ans, rue du Rendez-Vous, 7. — M. Palkin, 24 ans, rue Picpus, 76.

Treizième arrondissement. — M. Pérille, 78 a., égl. Notre-Dame-de-la-Gare.

Quatorzième arrondissement. — Mme veuve Beau, 67 ans, bd Montparnasse, 104. — Mme Lacombes, 72 ans, rue Saint-Yves, 9.

Quinzième arrondissement. — Mme Vahé, 53 ans, rue Gerbert, 4. — M. Meunier, 49 ans, rue Roussin, 82. — Mme Mercier, 70 ans, boulev. de Vaugirard, 43.

Seizième arrondissement. — Mme veuve Bernier, 86 ans, bd Beauséjour, 21. — Mme veuve Roussel, 83 ans, rue Chardin, 1.

Dix-septième arrondissement. — M. Bumpus, 56 ans, rue Brunel, 42. — Mme Rival, 21 ans, r. Marcadet, 335.

Dix-huitieme arrondissement. — M. Mignan, 44 ans, rue de la Chapelle, 5. — M. Isard, 41 a., rue des Abbesses, 40. — M. Ravoy, 39 ans, rue Labat, 5. — M. Bataille, 68 ans, égl. St-Michel.

Dix-neuvième arrondissement. — M. Dickschen 64 ans, rue Bolivar, 20. — Mlle Emond, 63 ans, rue de Crimée, 79.

Vingtième arrondissement. — M. Faget, 40 ans rue de Tourtille, 20. — M. Frenoy, 71 ans, rue de la Mare, 51. — Mme Lambert, 40 ans, rue des Pyrénées, 41. — M Lesage, 18 ans, rue Victor-Letalle, 7. — M. Perrot, 49 ans, rue de Bagnolet, 115 — Mme Vve Barbé, 90 ans, rue Lesage, 3. — M. Morizot, 45 ans, rue Philidor, 8. — M. Meillon, 31 ans, rue St-Blaise.

SPECTACLES

du 18 Novembre

OPÉRA, 8 h. »/». — La Juive.

FRANÇAIS, 8 h. 1/2. — Une Rupture. — Antoinette Rigaud.

OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4. — Une Nuit de Cléopâtre.

ODÉON, 7 h. 1/2. — Le Médecin malgré lui. — L'Arlésienne.

GYMNASE, 8 h. »/». — La Doctoresse.

PORTE-SAINT-MARTIN, 7 h. 3/4. — Théodora.

PALAIS-ROYAL, 7 h. 1/2. — Les Noces d'un Réserviste.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/4. — L'Age Ingrat.

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — Les Potins de Paris.

NOUVEAUTÉS, 8 h. »/» — Le Petit Chaperon rouge.

CHATELET, 8 h. — Coco-Fêlé.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/4. — La Fauvette du Temple.

RENAISSANCE, 8 h. 1/2. — Un Duel s'il vous plaît!

GAITÉ, 7 h. 1/2. — Le Petit Poucet.

BOUFFES-PARISIENS, 8 h. — Les Cent Vierges.

MENUS-PLAISIRS, 8 h. »/». — La Mascotte.

AMBIGU, 8 h. »/». — Le Roi de l'Argent.

NATIONS, 8 h. »/». — Le Courrier de Lyon.

CLUNY, 8 h. 1/2. — Mon Oncle.

DÉJAZET, » h. — Relâche.

CHATEAU-D'EAU, » h. »/». — Relâche.

BEAUMARCHAIS, 8 h. »/». — Le Chiffonnier de Paris.

EDEN-THÉATRE, rue Auber, près l'Opéra. — 9 h. »/». — Messalina, grand ballet historique.

HIPPODROME. — Clôture annuelle. — Réouverture au printemps.

CIRQUE D'HIVER. — Tous les soirs à 8 h. 1/2, Exercices équestres.

CIRQUE FERNANDO. — Tous les soirs à 8 h. 1/2, Spectacle varié.

FOLIES-BERGÈRE, 8 h. 1/2. — Tous les soirs, Divertissements, Pantomimes, Gymnastes.

ELDORADO, boulevard de Strasbourg, 3 h. — Concert varié.

CONCERT PARISIEN, 37, faubourg Saint-Denis, 10, rue de l'Échiquier. — 8 heures. — Tous les soirs, spectacle varié. Matinées : dimanches et fêtes.

SCALA, 8 h. — Spectacle-concert tous les soirs.

ALCAZAR D'HIVER. — Tous les soirs à 8 heures, concert varié.

ROBERT-HOUDIN, 8 h. 1/4. — Le professeur Dicksonn. Prestidigitation.

MUSÉE GRÉVIN (boulevard Montmartre). — Ouvert tous les jours de 1 heure à 11 heures du soir; dimanches et fêtes de 11 heures du matin à 11 heures du soir.

EDEN-MUSÉE, 17, boulevard de Strasbourg. — Spectacle-concert. — Figures de cire.

PANORAMA DE LA PRISE DE LA BASTILLE. — Au pont d'Austerlitz.

PANORAMA. — Constantinople, vue prise de la Corne-d'Or (Champs-Elysées, côté gauche).

Adjudications d'Immeubles

MAISON à Paris, r. des Apennins, 2 (angle de l'av. de Clichy) Ce 342 m. env. Rev. b. 16,682 f. M. à p. 160,000 f. Dû au Crédt Foncr 36,473 f. A ADJer, sr une enc. en la ch. des not. de Paris, le 8 déc. 1885. S'ad. à Me Sabot, not., rue Biot, 3.

Ventes et Achats de Fonds

Confections pr Dames et Enfants-Nouveautés à céder (quartr riche gde ville). Aff. 40,000. Net 8,000. Stock à reprendre : 5,000. Prix : matérl, agencemt, clientèle, 24,000 f. Labat, 1, r. Baillif.

Avis divers

6 MILLIONS A PLACER par FRACTIONS par HYPOTHÈQUE
Avances sur Biens et Titres Dotaux
PROMPTE SOLUTION. DISCRÉTION. — LACOMBE & PENARD. 13. r. Laffitte. Paris.

L'UNION
COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE et sur la Vie humaine
FONDÉES EN 1828 ET 1829
Sinistres payés depuis l'origine de la Compagnie Incendie : CENT-QUINZE MILLIONS
Garanties de la Compagnie Vie : SOIXANTE-QUINZE MILLIONS
Assurances sur la Vie entière, Mixtes, à Terme fixe
RENTES VIAGÈRES
Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser à PARIS 15, rue de la Banque, 15
ET DANS LES DÉPARTEMENTS A MM. LES AGENTS DE LA COMPAGNIE

La Foncière
COMPAGNIE D'ASSURANCES sur la VIE
AUTORISÉE PAR DÉCRET DU GOUVERNEMENT
Place Ventadour, à PARIS
Capital social : QUARANTE Millions
ASSURANCES
VIE ENTIÈRE — MIXTE — TERME FIXE
Ces Assurances donnent droit à une PARTICIPATION de 80 % dans les bénéfices de la Compagnie.
Assurances Temporaires. — Assurances de Survie
Assurances de Capitaux différés.
RENTES VIAGÈRES

Pour extension de Produits Pharmaceutiques recommandés on demande COMMANDITE de 20,000. (Quartr riche à Lyon.) Apport du titulaire 40,000. Bx bénéfices assurés. Labat, 1, r. Baillif.

CHIEN EXTRA
Magnifique levrier russe, jeune et vigoureux, A VENDRE 500 francs.
G. Jeener, 76, rue du Faubourg-St-Martin.

Industrie et Commerce

BOUGIE DE L'ÉTOILE Exigez le mot ÉTOILE sur chaque bougie.
DEPOT : 10, rue de la Chaussée-d'Antin.

Pharmacie et Médecine

BANDAGE à régulateur (seize médailles). H. BIONDETTI, 48, rue Vivienne.

ASTHME et CATARRHE guéris par les CIGARETTES ESPIC 2 fr. la Boîte. — Toutes les Pharmacies.

MAUX de GORGE le Gargarisme-Sec du Dr WILLIAMS que l'on peut toujours avoir dans sa poche, préserve et guérit très-promptement (1f50 franco par poste).
PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

OPÉRATIONS DE BOURSE A TERME
RÉSULTAT DU MOIS D'OCTOBRE : 8,122 FR. PAR 5,000 FR.
Lire la DÉPÊCHE FINANCIÈRE. — Envoi gratuit 1 mois
84, rue Richelieu, Paris
ON DEMANDE BONS AGENTS

G. OZANNE
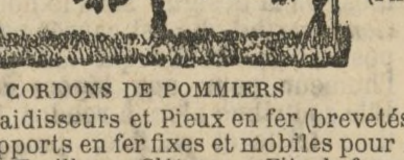
11, Rue Marqfoy, 11
(FAUBOURG SAINT-MARTIN)
PARIS

CORDONS DE POMMIERS — 40 Médailles — ESPALIERS
Raidisseurs et Pieux en fer (brevetés s. g. d. g.), nouveau système fonctionnant sans clef. — Supports en fer fixes et mobiles pour *Espaliers, Contre-Espaliers, Vignes, Cordons de Pommiers, Treillages, Clôtures.*—Fils de fer galvanisés et tout ce qui concerne l'échalassement de la vigne et le palissage des arbres.—Serrurerie spéciale d'horticulture : *Grillages, Châssis de couche, Serres évitant la buée, Grilles de parcs et de clôtures.* — Envoi de prospectus.

Les Annonces sont reçues chez MM. Fauchey, Laffite et Ce, 8, place de la Bourse.

BOURSE DU 18 NOVEMBRE 1885

Précéd. clôture	hausse	baisse	Jouissance	Valeurs		Prem. cours	Plus haut	Plus bas	Dern. cours	Revenu
79 57	.. 33	.. ..	1er juill. 85	3 0/0	cpt	79 75	.. ..	.. ..	79 90	3 ..
79 57	.. 18	.. ..			liq.	79 70	.. ..	.. ..	79 75	
81 30	.. 20	.. ..	16 octo. 85	3 0/0 amortissable en 75 ans	cpt	81 25	.. ..	.. ..	81 50	3 ..
81 25	.. 15	.. ..			liq.	81 42	.. ..	.. ..	81 40	
105 ..	.. ..	.. ..	22 sept. 85	4 1/2 0/0	cpt	104 95	.. ..	.. ..	105 ..	4 50
107 75	.. 10	.. ..			cpt	107 95	.. ..	.. ..	107 85	4 50
107 73	.. 23	.. ..	16 nov 85	4 1/2 0/0 1883	liq.	107 85	.. ..	.. ..	107 95	
515 ..	.. ..	.3 ..	20 juill. 85	OBLIGATIONS DU TRÉSOR	cpt	512 ..	.. ..	.. ..	512 ..	20 ..
450 ..	.. ..	.. ..	28 mai 77	LA FONCIÈRE (assurance contre l'incendie)	cpt	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
450 ..				act. 500 fr., 125 fr. payés	liq.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
4780 ..	20 ..	10 ..	juill. 85	BANQUE DE FRANCE	cpt	4770 ..	.. ..	.. ..	4800 ..	220 60
4790 ..					liq.	4780 ..	.. ..	.. ..	4770 ..	
447 50	.2 50	.. ..	janv. 85	BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS	cpt	447 50	.. ..	.. ..	450 ..	21 ..
450 ..		.1 25		act. 500 fr., 250 fr. payés	liq.	448 75	.. ..	.. ..	448 75	
585 ..	12 50		juill. 85	BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS	cpt	585 ..	.. ..	.. ..	597 50	35 ..
588 75	.6 25			act. de 500 fr. t. p.	liq.	588 75	.. ..	.. ..	595 ..	
972 50	.2 50		août 85	COMPTOIR D'ESCOMPTE	cpt	975 ..	.. ..	.. ..	975 ..	48 ..
975 ..				act. de 500 fr. t. p.	liq.	975 ..	.. ..	.. ..	975 ..	
1300 ..	10 ..		juill. 85	CRÉDIT FONCIER	cpt	1307 50	.. ..	.. ..	1310 ..	60 50
1296 25	12 50			act. 500 fr. t. p.	liq.	1300 ..	.. ..	.. ..	1308 75	
650 ..			nov. 85	CRÉDIT INDUSTRIEL. 125 fr. t. p.	cpt	650 ..	.. ..	.. ..	650 ..	17 85
518 75	.2 50		sept. 85	CRÉDIT LYONNAIS	cpt	518 75	.. ..	.. ..	521 25	20 ..
520 ..	.1 25			act. 500 fr. 250 fr. p.	liq.	520 ..	.. ..	.. ..	521 25	
190 ..	.5 ..		juill. 85	CRÉDIT MOBILIER	cpt	195 ..	.. ..	.. ..	195 ..	
200 ..		.5 ..		act. nouvelles 500 fr. t. p.	liq.	195 ..	.. ..	.. ..	195 ..	
600 ..			nov. 85	DÉPOTS ET COMPTES COURANTS (Soc. de)	cpt	598 75	.. ..	.. ..	600 ..	16 ..
615 ..				act. de 500 fr. 125 fr. t. p.	liq.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
450 ..			oct. 85	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	cpt	450 ..	.. ..	.. ..	450 ..	12 ..
450 ..				act. 500 fr. 250 fr. p.	liq.	450 ..	.. ..	.. ..	450 ..	
450 ..			juill. 85	BANQUE FRANCO-ÉGYPTIENNE	cpt	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
475 ..				act. 500 fr. 250 fr. p.	liq.	475 ..	.. ..	.. ..	475 ..	
397 50		.1 25	juill. 85	IMMEUBLES DE FRANCE (Soc. des) 250 fr. p.	cpt	396 25	.. ..	.. ..	396 25	15 ..
585 ..			sept. 85	EST-ALGÉRIEN	cpt	585 ..	.. ..	.. ..	585 ..	30 ..
585 ..				act. 500 fr. t. p.	liq.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
602 50			nov. 85	EST	cpt	777 50	.. ..	.. ..	777 50	35 50
778 75		.1 25		act. 500 fr. t. p.	liq.	778 75	.. ..	.. ..	777 50	
783 75		.6 25	nov 85	LYON	cpt	1220 ..	.. ..	.. ..	1222 50	55 ..
1221 25	.1 25			act. 500 fr. t. p.	liq.	1222 50	.. ..	.. ..	1227 50	
1222 50	.5 ..		juill. 85	MIDI	cpt	1160 ..	.. ..	.. ..	1170 ..	50 ..
1155 ..	15 ..			act. 500 fr. t. p.	liq.	1163 75	.. ..	.. ..	1163 75	
1158 75	.5 ..		juill. 85	NORD	cpt	1500 ..	.. ..	.. ..	1510 ..	65 ..
1502 50	.7 50			act. de 500 fr. t. p.	liq.	1502 50	.. ..	.. ..	1507 50	
1497 50	10 ..		oct. 85	ORLÉANS	cpt	1310 ..	.. ..	.. ..	1315 ..	57 50
1305 ..	10 ..			act. 500 fr. t. p.	liq.	1310 ..	.. ..	.. ..	1312 50	
1305 ..	.7 50		oct. 85	OUEST, act. 500 fr. t. p.	cpt	840 ..	.. ..	.. ..	841 25	37 50
840 ..	.1 25		oct. 85	COMPAGNIE PARISIENNE DU GAZ	cpt	1445 ..	.. ..	.. ..	1451 25	76 50
1450 ..	.1 25			act. 250 fr. t. p.	liq.	1450 ..	.. ..	.. ..	1455 ..	
1450 ..	.5 ..		juin 85	MESSAGERIES MARITIMES	cpt	570 ..	.. ..	.. ..	565 ..	25 ..
562 50	.2 50		juill. 85	ENTREPOTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS	cpt	551 25	.. ..	.. ..	555 ..	40 ..
551 25	.3 75				liq.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	
506 ..			juill. 85	COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE	cpt	473 75	.. ..	.. ..	473 75	30 ..
470 ..	.3 75			act. 500 fr. t. p.	liq.	473 75	.. ..	.. ..	473 75	
471 25	.2 50		juill. 85	CANAL DE SUEZ	cpt	2072 50	.. ..	.. ..	2090 ..	87 ..
2077 50	12 50			act. de 500 fr. t. p.	liq.	2077 50	.. ..	.. ..	2090 ..	
2068 75	21 25		juill. 85	CANAL DE SUEZ	cpt	1100 ..	.. ..	.. ..	1095 ..	116 ..
1100 ..		.5 ..		Délégations	liq.	1095 ..	.. ..	.. ..	1095 ..	
1105 ..		10 ..	juill. 85	CANAL DE SUEZ	cpt	765 ..	.. ..	.. ..	770 ..	35 ..
763 75	.6 25			Parts de fondateurs	liq.	765 ..	.. ..	.. ..	766 25	
758 75		.2 50	juill. 85	CANAL DE SUEZ	cpt	1355 ..	.. ..	.. ..	1367 50	62 ..
1345 ..	22 50			Société civile	liq.	1355 ..	.. ..	.. ..	1367 50	
1352 50	15 ..				cpt	95 95	.. ..	.. ..	96 ..	5 ..
95 55	.. 45		juill. 85	ITALIEN 5 0/0	liq.	95 75	.. ..	.. ..	96 ..	
95 65	.. 35		juill. 85	BANQUE OTTOMANE, act. 500 fr., 250 fr. p.	cpt	495 ..	.. ..	.. ..	496 25	20 ..
491 25	.5 ..		juill. 85	FONCIER D'AUTRICHE	cpt	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	12 50
750 ..				act. 500 fr. 200 p.	liq.	.. ..	.. ..	.. ..	517 50	27 50
3750 ..		.2 50	février 85	FONCIER ÉGYPTIEN, act. 500 fr. 125 fr. p.	cpt	517 50	.. ..	.. ..	88 75	
520 ..		.1 25	juill. 82	MOBILIER ESPAGNOL, act. de jouissance	cpt	90 ..	.. ..	.. ..	85 ..	
90 ..		.5 ..			liq.	85 ..	.. ..	.. ..	.. ..	
90 ..			juill. 85	SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE	cpt	550 ..	.. ..	.. ..	551 25	30 ..
547 50	.3 75				liq.	548 75	.. ..	.. ..	548 75	
547 50	.1 25		juin 85	LOMBARDS (Sud d'Autriche)	cpt	285 ..	.. ..	.. ..	287 50	7 ..
282 50	.5 ..				liq.	285 ..	.. ..	.. ..	286 25	
283 50	.3 75		juill. 85	NORD DE L'ESPAGNE	cpt	440 ..	.. ..	.. ..	445 ..	25 ..
438 75	.6 25				liq.	440 ..	.. ..	.. ..	440 ..	
438 75	.1 25		juill. 85	MADRID A SARAGOSSE	cpt	337 50	.. ..	.. ..	336 25	14 ..
333 75	.2 50				liq.	337 50	.. ..	.. ..	338 75	
335 ..	.3 75		juill. 85	MÉRIDIONAUX (Ce Italienne des ch. de fer)	cpt	705 ..	.. ..	.. ..	705 ..	32 50
707 50		.2 50		act. de 500 fr. t. p.	liq.	697 50	.. ..	.. ..	701 25	
702 50		.1 25								

Jouissance	OBLIGATIONS	Préc. clôture	Dern. cours
juill. 85	Bons de liquidation 1874-75	527 50	528 50
juill. 85	Seine. — Emprunt 1857	280 ..	280 ..
	Ville de Paris		
sept. 85	Emprunt 1855-60 3 0/0	507 50	509 ..
fév. 85	— 1865 4 0/0	520 ..	519 ..
juill. 85	— 1869 3 0/0	403 75	405 ..
juill. 85	— 1871 3 0/0	399 75	397 ..
15 oct. 85	— 1875 4 0/0	510 50	513 ..
—	— 1876 4 0/0	511 ..	512 50
20 avril 85	Bons de liquidation (p. l'État)	522 ..	522 ..
janv. 85	Marseille 1877 r. 400 fr. t. p.	377 50	378 ..
mai 85	Crédit Foncier 500 fr. 4 0/0	510 ..	510 ..
—	— 10e 4 0/0	108 75	108 75
—	— 500 fr. 3 0/0	362 ..	370 ..
—	— 10e 3 0/0	118 50	119 75
—	— 500 fr. 1863 4 0/0	507 ..	510 ..
—	— Communales 3 0/0	460 ..	460 ..
—	— 5e 3 0/0	99 ..	98 ..
mai 85	— Communales 1875 4 0/0	510 ..	511 75
juill. 85	— Foncières 1877 3 0/0	358 ..	358 50
fév. 85	— Communales 1879	453 75	454 ..
sept. 85	— Foncières 1879 3 0/0	448 ..	446 ..
nov. 84	— Comm. 1880 3 0/0, 135 f. p	435 ..	435 ..
juill. 85	— Fonc. 1883 3 0/0 r. 500 f. t. p	366 ..	364 50
sept. 85	— — 1885 3 0/0 r. 500 40 f. p	435 ..	435 ..
juill. 85	Banq. Hypot. r. 1000 f., t. p	440 ..	440 ..
sept. 85	— 3 0/0 r. 500 f. t. p	362 75	362 ..
déc. 84	Est 5 0/0	605 ..	600 ..
—	Est 3 0/0, int. gar. par l'État	382 50	382 ..
—	— nouveau	371 25	371 50
sept. 85	Est-Algérien 3 0/0	346 50	346 ..
juill. 85	Ardennes	577 ..	377 ..
juill. 85	Lille à Béthune	372 50	372 50
avril 85	Lyon 5 0/0	1225 ..	1230 ..
—	Lyon 1855 3 0/0	379 50	380 50
juill. 85	Bourbonnais	381 ..	380 ..
—	Dauphiné, gar. par l'État	382 ..	380 50
—	Genève 1855, gar. par l'État	380 ..	.. ..
—	Genève 1857	377 ..	.. ..
oct. 85	Méditerranée 5 0/0, g. p. l'État	607 ..	607 ..
juill. 85	— 3 0/0	383 ..	383 50
—	Paris-Lyon-Méditer (fusion)	381 25	382 ..
oct. 85	— — 1866	376 75	377 25
—	Victor-Emmanuel	382 ..	382 ..
juill. 85	Médoc	240 ..	237 50
juill. 85	Midi	384 ..	383 50
—	Nord	391 50	391 50
—	Orléans 3 0/0	382 25	382 50
—	— 3 0/0 1884	378 75	378 50
avril 85	Bone-Guelma int. g. p. l'État	349 75	349 75
fév. 85	Grand-Central	380 50	381 50
juill. 85	Nord-Est français 3 0/0	354 ..	353 ..
oct. 85	Ouest 3 0/0 gar. par l'État	381 75	381 ..
juill. 85	— 3 0/0 (nouveau)	378 ..	378 ..
oct. 85	Havre 5 0/0	1115 ..	.. ..
sept. 85	Rouen 5 0/0	1160 ..	.. ..
déc. 84	Paris (Grande Ceinture de)	[illegible]	379 ..
oct. 85	Picardie et Flandres	377 ..	379 ..
juill. 85	Colonial 6 0/0	541 ..	547 50
fév. 85	Comp. Franco-Algérienne	180 ..	176 25
juill. 85	Comp. Parisienne du Gaz	519 ..	519 ..
—	Omnibus	516 ..	517 ..
juill. 85	Crédit Foncier d'Égypte	393 50	393 75
oct. 85	Crédit Fonc. de Russie 5 0/0	420 50	420 ..
juill. 85	Transatlantique	470 ..	470 ..
juill. 85	Lits Militaires	581 50	.. ..
nov. 84	Voitures à Paris 5 0/0	508 ..	506 ..
oct. 85	Canal de Suez 5 0/0	587 75	582 50
—	— 3 0/0	384 ..	.. ..
sept. 85	Canal int. (Panama), 5 0/0	360 ..	368 ..
juill. 85	— 4 0/0 250 fr. p.	272 50	271 ..
6 oct. 85	— (nouv. rés.)	400 ..	402 50
sept. 85	Autrichiens 3 0/0 (anc.)	387 ..	.. ..
—	— (nouv. rés.)		
juill. 85	Lombards	314 50	314 50
oct. 85	— nouvelles	310 ..	311 ..
—	Nord d'Espagne	349 75	347 ..
juill. 85	Pampelune	317 ..	317 ..
—	Portugais	295 ..	294 50
nov. 84	Andalous	293 75	294 75
juill. 85	Saragosse	327 ..	328 ..
juill. 85	Cordoue-Séville	322 50	321 ..
juill. 85	Comp. Madrilène du Gaz	512 ..	513 ..

Jouissance	VALEURS DIVERSES	Préc. clôture	Dern. cours
	Actions		
juill. 85	Soc. fonc. Lyonnaise, p.	315 ..	.. ..
juill. 85	Entrepreneurs (S.-Comp des)	215 ..	210 ..
juill. 85	Banque Parisienne	330 ..	335 ..
fév. 85	Assurance financière (Bons)	176 25	176 25
mai 85	Banque Transatlantique	402 50	.. ..
juill. 85	Banq. des Pays Autrichiens	457 50	462 50
juill. 85	Andalous (Chemins de fer)	448 ..	.. ..
juill. 85	Canal de Panama. 250 fr. p.	403 75	407 50
—	— Parts fondateurs	2600 ..	2900 ..
juill. 85	Comp. Générale des Eaux	1376 25	1375 ..
juill. 85	Gaz de Bordeaux	1680 ..	1675 ..
oct. 85	— Central	945 ..	950 ..
juill. 85	— Général	341 25	341 25
juill. 85	Eaux et Eclairage de Lyon	960 ..	361 50
juill. 85	Compagnie Algérienne	900 ..	.. ..
juin 85	Malfidano	905 ..	905 ..
mai 85	Mokta-el-Hadid	810 ..	.. ..
juill. 85	Franco-Algérienne	130 ..	135 ..
mai 85	Fives-Lille	505 ..	505 ..
mai 85	Le Printemps, act. 500 fr. t. p	360 ..	360 ..
juill. 85	Docks de Marseille	420 ..	420 ..
juill. 85	Omnibus	1015 ..	1015 ..
juill. 85	Voitures à Paris	572 50	570 ..
15 mai 85	Etablissements Duval	1785 ..	1765 ..
	Fondiaria incendie	520 ..	520 ..
	Fondiaria vie	304 ..	305 ..
	Foncière Austro-Hongroise	200 ..	.. ..
juill. 85	Comp. Madrilène du Gaz	555 ..	555 ..
—	Rio-Tinto	245 ..	290 ..
	Fonds étrangers		
nov 85	Egypte Unifiée	318 50	320 ..
oct. 85	Chemins Egyptiens	432 ..	435 ..
déc. 84	Egypte (obl. Dom. hyp.)	442 50	.. ..
oct. 85	Espagne extérieure	57 ..	57 50
juill. 85	Pagarès	520 ..	520 ..
sept. 85	Etats-Unis consol. 4 1/2 0/0	116 50	.. ..
avril 85	Obl. Victor-Emmanuel	309 ..	310 ..
	Emprunt Roumain 1875 5 0/0	86 75	.. ..
mai 85	Russe 1862 5 0/0	92 50	93 50
février 85	— 1870 5 0/0	96 ..	96 ..
oct. 85	— 1875 5 0/0	86 75	86 75
juill. 85	— 1877	99 65	100 35
juill. 85	Empr. Hollandais 2 1/2 0/0	67 ..	.. ..
juill. 85	Dette Tunisienne	487 50	487 50
sept. 85	Dette conv. Ott. 4 0/0 (S. B)	15 15	15 40
—	— — (S. C)	13 62	14 ..
—	— — (S. D)	13 60	14 ..
—	Obl. Ott de priorité, 5 0/0	341 50	345 ..
sept. 85	Obl. Domaniales autrich.	316 ..	317 50
juill. 85	Autrichien converti	67 75	67 50
oct. 85	Florins or	87 25	87 10
juill. 85	Hongrie 4 0/0 or	79 ..	79 30
juill. 85	Hongrois	308 ..	306 ..
mai 85	Russe 1867	421 50	420 ..

ESCOMPTES { Banque de France 3 0/0 s. avance à 4 0/0; Banque d'Angleterre 3 0/0

BONS DU TRESOR de 3 à 11 mois 1 0/0 à un an 2 0/0

Esc. Etrang.	VALEURS	Papier long	Papier court
	Valeurs se négociant à 3 mois.		
3 0/0	Amsterd.	207 1/8 207 5/8	206 3/4 207 ./. 2 0/0
4 0/0	Allemagne	122 7/8 123 1/8	122 3/4 122 7/8 4 0/0
5 0/0	Trieste	198 ./. 199 1/2	198 ./. 199 ./. 5 0/0
5 0/0	Vienne	198 ./. 199 1/2	198 ./. 199 ./. 4 0/0
5 0/0	Barcelone	480 1/2 481 1/2	480 1/2 481 1/2 4 0/0
5 0/0	Madrid	480 1/2 481 1/2	480 1/2 481 1/2 4 0/0
6 0/0	Lisbonne	545 1/2 546 1/2	545 1/2 546 1/2 4 0/0
6 0/0	Pétersb.	243 ./. 244 ./.	243 ./. 244 ./. 4 0/0
5 0/0	New-York	515 ./. 520 ./.	515 ./. 520 ./. 4 0/0
	Valeurs se négociant à vue.		
3 1/2 0/0	Londres	25 25 à 25 26	25 18 à 25 19 — 2 0/0
3 ./. 0/0	Belgique	1/4 à 1/2	1/4 à 1/2 — 3 0/0
3 ./. 0/0	Italie	1/8 à 1/4	3/8 à 5/8 — 4 0/0

BULLETIN FINANCIER

Du 18 novembre

DEUX HEURES. — On a ouvert ce matin, en reprise sensible sur les cours de clôture de la veille, et cette reprise s'est même encore accentuée par la suite.

C'est sur le bruit d'une victoire des Bulgares, à Slivinitza, que l'on appuyait la progression des cours; nous croyons, quant à nous, que la véritable cause de la reprise, se trouve dans la situation de la place plus chargée à la baisse qu'on ne le pensait, et qui prête ainsi le flanc à un retour offensif des acheteurs.

On sait que nous n'avons pas hésité à mettre nos lecteurs en garde contre le pessimisme exagéré que montrait le marché, lorsque la nouvelle de l'invasion du territoire bulgare par les Serbes a été connue.

Nous sommes donc fort à notre aise pour déclarer que, maintenant, il ne faudrait pas pécher par excès contraire et pousser trop brusquement les cours en avant, car la situation intérieure occasionne toujours, à tous les points de vue, de légitimes préoccupations.

Les places étrangères sont lourdes en général ; les Consolidés anglais, toutefois, obtiennent une légère amélioration de 1/16, ce qui les met à 100 1/4.

Coté d'abord 79 70, le 3 0/0 a fait ensuite 79 65, puis 79 75. Le 4 1/2 0/0, après avoir débuté à 107 80, s'est élevé à 107 95; l'Amortissable a varié de 81 60 à 81 45.

La Banque de France est à 4770. Le cours de 1300 sur le Crédit foncier paraît de plus en plus devoir être le point de départ d'une reprise sérieuse sur cette valeur, qui est demandée à 1305 au comptant.

La Banque d'escompte ne s'éloigne pas de 450; la Banque de Paris est calme de 587 50 à 588 75.

Le 5 0/0 italien n'a pas été le dernier à profiter de la reprise : de 95 75, premier cours, il s'est avancé à 95 95.

La Dette unifiée d'Egypte montre une incontestable fermeté ; elle est tenue à 320.

Le 4 0/0 turc fait 13 90 après avoir débuté à 13 65.

L'Extérieure espagnole s'est élevée à 57 5/16. Le 4 0/0 hongrois est ferme et en nouvelle avance de 79 5/8 à 79 9/16.

Le Gaz parisien est délaissé à 1452 50.

Le Canal de Suez est en voie de progression ; il a atteint 2082 50. Le Panama se maintient de 402 50 à 405.

Les chemins français ont profité de la reprise générale : le Lyon a fait 1225, le Nord 1505, le Midi 1165, et l'Orléans 1315.

En chemins étrangers on a coté les Autrichiens 550, les Lombards 285, le Nord d'Espagne 440, et le Saragosse 337 50.

TROIS HEURES. — Cours très fermes jusqu'à la clôture qui se fait en hausse sensible sur celle d'hier.

COURS COMMERCIAUX

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Liverpool, 18 novembre.

COTONS. — (Ouverture du marché). — Ventes probables d'aujourd'hui sur place 8,000 balles.

Importations : 11.000 balles.

Marché ferme.

Le Havre, 18 novembre.

COTONS. — Marché calme.

Ventes : 700 balles.

Disponible et courant, 61 .. — Décembre, 61 .. — Janvier, 61 25 — Février, 61 60 — Mars, 62 10 — Avril, 62 60 — Mai, 62 90 — Juin, 63 50 — Juillet, 63 90 — Août 64 40 — Septembre, 64 90 les 50 kil.

CAFÉS. — Fermes.

Ventes : 11.000 sacs.

Disponible et courant, 46 50 — Décembre, 46 50 — Janvier, 46 75 — Février, 47 25 — Mars, 47 50 — Avril, 47 75 — Mai, 48 .. — Juin, 48 25 — Juillet 48 50 — Août, 48 75 — Septembre, 49 .. — Octobre, ... les 50 kil.

SAINDOUX. — Calmes.

On cote la marque Wilcox 42 .. les 50 kil.

En FRANCE, en ALGÉRIE, en ITALIE, en SUISSE, en BELGIQUE, en HOLLANDE, en SUÈDE et NORVÈGE, en DANEMARK et en PORTUGAL, on s'abonne à LA PATRIE, *sans frais, dans tous les Bureaux de poste. Il suffit de verser le montant de l'abonnement que le Bureau de poste se charge de faire parvenir à l'Administration du journal avec toutes les indications nécessaires.*

Paris. — Imprimerie SCHILLER, 10 et 11, rue du Faubourg-Montmartre. — Succursale A, 12, rue du Croissant.

Ayuntamiento de Madrid